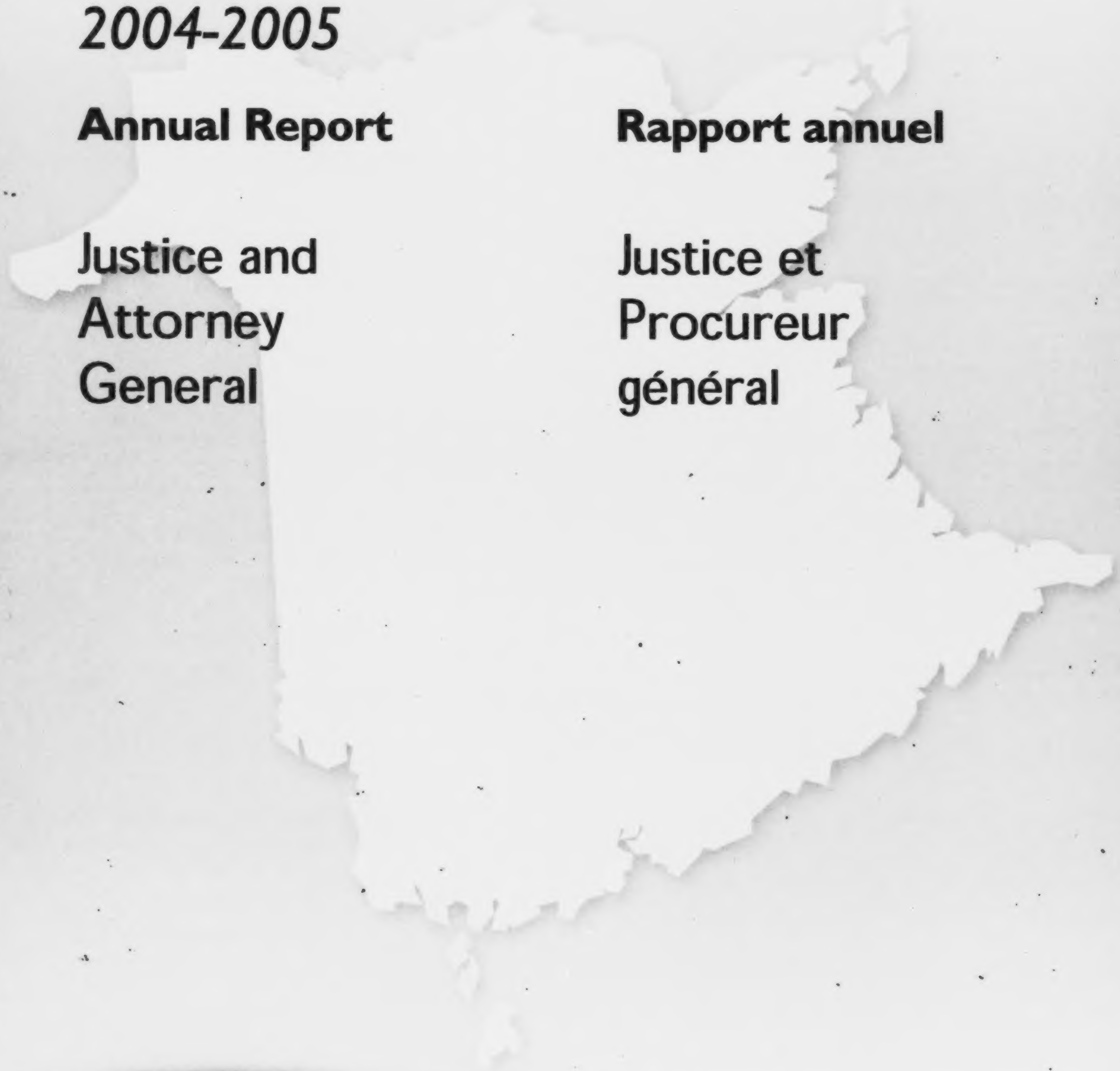

2004-2005

Annual Report

Justice and Attorney General

Rapport annuel

Justice et Procureur général

New Nouveau
Brunswick
CANADA

2004-2005 Annual Report

Published by:
Department of Justice and Attorney General
Province of New Brunswick
P.O. Box 6000
Fredericton, New Brunswick
Canada
E3B 5H1

January 2005

Cover:
Communications New Brunswick

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

ISBN 1-55396-649-X

ISSN 0839-9867

Rapport annuel 2004-2005

Publié par :
Ministère de la Justice et Procureur général
Province du Nouveau-Brunswick
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
Canada
E3B 5H1

Janvier 2005

Couverture :
Communications Nouveau-Brunswick

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et
Services

ISBN 1-55396-649-X

ISSN 0839-9867

106-04628/

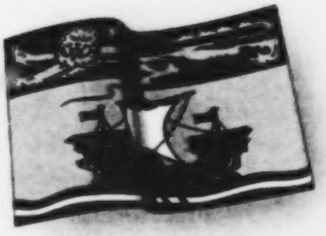

2004-2005

Annual Report

Justice and Attorney General

Rapport annuel

Justice et Procureur général

New Nouveau
Brunswick
CANADA

To The Honourable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-Governor of the
Province of New Brunswick

May it please Your Honour:

It is my pleasure to submit to Your Honour the Annual Report of the Department of Justice and Office of the Attorney General for the fiscal year 1 April 2004 to 31 March 2005.

Respectfully submitted,

Bradley Green

Hon. Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice

L'honorable Herménégilde Chiasson
Lieutenant-gouverneur de la province
du Nouveau-Brunswick

Plaise à Votre Honneur,

J'ai le plaisir de remettre à Votre Honneur le rapport annuel du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général pour l'exercice allant du 1er avril 2004 au 31 mars 2005.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma haute considération.

Le Procureur général et ministre de la Justice,

Bradley Green

L'hon. Bradley Green, c.r.

To The Honourable Bradley Green, Q.C.
Attorney General and Minister of Justice
Legislative Assembly
Fredericton, New Brunswick

Dear Mr. Minister:

I am pleased to present the Annual Report describing operations of the Department of Justice and Office of the Attorney General throughout the fiscal year 2004-2005.

Respectfully submitted,

Yassin Choukri, Q.C.
Deputy Attorney General and Deputy Minister of Justice

L'honorable Bradley Green, c.r.
Procureur général et ministre de la Justice
Assemblée législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel faisant état des activités du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général au cours de l'exercice 2004-2005.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Procureur général adjoint et sous-ministre de la Justice,

Yassin Choukri, c.r.

Table of Contents

Organizational Chart **4**

Introduction **5**
Mandate 7
Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice 8

Office of the Attorney General **9**
Legal Services Branch 9
Legislative Services Branch 15
Public Prosecutions Branch 17
Legal Aid 23

Court Services Division **24**
Court Administration 24
Courts of New Brunswick 27
Court Statistics 35

Justice Services Division **42**
Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch 42
Examinations Branch 44
Insurance Branch 46
Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch 48
Securities Administration Branch 53

Administrative Services Division **53**
Facilities Management 54
Expropriations Advisory Officer 55
Financial Services Branch 55
Human Resource Services Branch 56
Information Management and Technology Branch 57

Policy and Planning Branch **59**

Communications **61**

Appendices

I. Statutes of New Brunswick Under the Jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General 62
II. Revenues and Expenditures 66
III. Explanation of Variances in Fiscal Year 2004-2005 73
IV. Official Languages Report 76

Table des matières

Organigramme **4**

Introduction **5**
Mission 7
Rôles du Procureur général et du ministre de la Justice 8

Cabinet du Procureur général **9**
Direction des services juridiques 9
Direction des services législatifs 15
Direction des poursuites publiques 17
Aide juridique 23

Division des services aux tribunaux **24**
Administration des tribunaux judiciaires 24
Tribunaux du Nouveau-Brunswick 27
Statistiques relatives aux tribunaux 35

Division des services à la justice **42**
Direction des caisses populaires, des co-operatives et les compagnies de fiducie 42
Direction des examens 44
Direction des assurances 46
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation 48
Direction de l'administration des valeurs mobilières 53

Division des services administratifs **53**
Gestion des installations 54
Commissaire consultatif en matière d'expropriation 55
Direction des services financiers 55
Direction du service des ressources humaines 56
Direction de Technologie et de la Gestion de l'Informatique 57

Direction de la politique et de la planification **59**

Communications **61**

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et du Procureur général 62
II. Recettes et dépenses 66
III. Explication des écarts pour l'exercice 2004-2005 73
IV. Rapport sur les langues officielles 76

DEPARTMENT OF JUSTICE AND OFFICE OF THE ATTORNEY GENERAL/ MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET CABINET DU PROCUREUR GÉNÉRAL

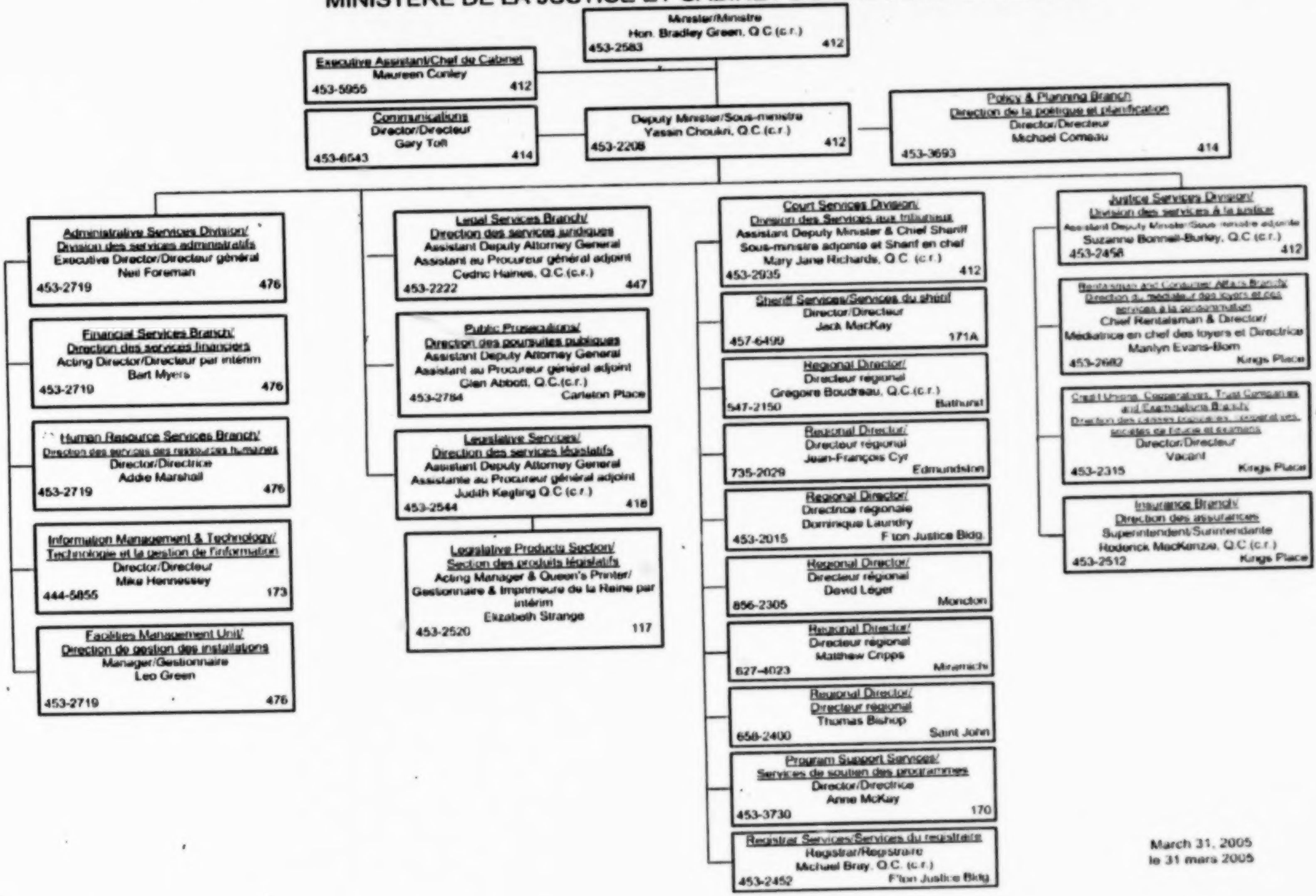

Minister/Ministre
Hon. Bradley Green, Q.C.(c.r.)
453-2583 412

Executive Assistant/Chef de Cabinet
Maureen Conley
453-5955 412

Communications
Director/Directeur
Gary Toft
453-6543 414

Deputy Minister/Sous-ministre
Yassin Choukri, Q.C.(c.r.)
453-2208 412

Policy & Planning Branch
Direction de la politique et planification
Director/Directeur
Michael Comeau
453-3693 414

Administrative Services Division/
Division des services administratifs
Executive Director/Directeur général
Neil Foreman
453-2719 476

Financial Services Branch/
Direction des services financiers
Acting Director/Directeur par intérim
Bart Myers
453-2719 476

Human Resource Services Branch/
Direction des services des ressources humaines
Director/Directrice
Addie Marshall
453-2719 476

Information Management & Technology/
Technologie et la gestion de l'information
Director/Directeur
Mike Hennessey
444-5855 173

Facilities Management Unit/
Direction de gestion des installations
Manager/Gestionnaire
Leo Green
453-2719 476

Legal Services Branch/
Direction des services juridiques
Assistant Deputy Attorney General
Assistant au Procureur général adjoint
Cedric Haines, Q.C.(c.r.)
453-2222 447

Public Prosecutions/
Direction des poursuites publiques
Assistant Deputy Attorney General
Assistant au Procureur général adjoint
Glen Abbott, Q.C.(c.r.)
453-2784 Carleton Place

Legislative Services/
Direction des services législatifs
Assistant Deputy Attorney General
Assistante au Procureur général adjoint
Judith Keating Q.C.(c.r.)
453-2544 418

Legislative Products Section/
Section des produits législatifs
Acting Manager & Queen's Printer/
Gestionnaire & Imprimeure de la Reine par intérim
Elizabeth Strange
453-2520 117

Court Services Division/
Division des Services aux tribunaux
Assistant Deputy Minister & Chief Sheriff
Sous-ministre adjointe et Sherif en chef
Mary Jane Richards, Q.C. (c.r.)
453-2935 412

Sheriff Services/Services du shérif
Director/Directeur
Jack MacKay
457-6499 171A

Regional Director/
Directeur régional
Gregoire Boudreau, Q.C.(c.r.)
547-2150 Bathurst

Regional Director/
Directeur régional
Jean-François Cyr
735-2029 Edmundston

Regional Director/
Directrice régionale
Dominique Laundry
453-2015 F'ton Justice Bldg.

Regional Director/
Directeur régional
David Léger
856-2305 Moncton

Regional Director/
Directeur régional
Matthew Cripps
627-4023 Miramichi

Regional Director/
Directeur régional
Thomas Bishop
658-2400 Saint John

Program Support Services/
Services de soutien des programmes
Director/Directrice
Anne McKay
453-3730 170

Registrar Services/Services du registraire
Registrar/Registraire
Michael Bray, Q.C. (c.r.)
453-2452 F'ton Justice Bldg

Justice Services Division/
Division des services à la justice
Assistant Deputy Minister/Sous-ministre adjointe
Suzanne Bonnell-Burley, Q.C.(c.r.)
453-2458 412

Rentalsman and Consumer Affairs Branch/
Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation
Chief Rentalsman & Director/
Médiatrice en chef des loyers et Directrice
Marilyn Evans-Born
453-2682 Kings Place

Credit Unions, Cooperatives, Trust Companies and Examinations Branch/
Direction des caisses populaires, coopératives, sociétés de fiducie et examens
Director/Directeur
Vacant
453-2315 Kings Place

Insurance Branch/
Direction des assurances
Superintendent/Surintendante
Roderick MacKenzie, Q.C.(c.r.)
453-2512 Kings Place

March 31, 2005
le 31 mars 2005

Introduction

This annual report for 2004-2005 outlines the activities and major events undertaken by the joint offices of the Minister of Justice and Attorney General. This report reflects the significant policy and program initiatives as well as organizational changes that were implemented during the fiscal year. Financial information is also presented.

Some noteworthy events are as follows:

- Bill 78, *An Act to Amend the Insurance Act* and enabling regulations were enacted to implement government's new automobile insurance regulatory regime to provide better availability and affordability of insurance.

- Bill 79, *Consumer Advocate for Insurance Act*, was enacted to create the new Office of the Consumer Advocate for Insurance. The Advocate handles general inquiries regarding insurance rates and product availability, and has public intervener status at all rate hearings undertaken by the New Brunswick Insurance Board.

- Sheriff Services uses metal detectors to search members of the public entering courtrooms. During 2004-2005, Sheriff Services increased the security in the courts with the purchase of eight hand-held and two walk-through metal detectors. The metal detectors are portable and may be moved to other regions in the province as the need arises.

- The Court Services Division, together with other branches of the Department of Justice and other interested departments, continued the "Kids Come First: Family Support Orders Service Renewal" project in 2004-2005. The project consists of three major components: legislative changes, a revised organizational

Introduction

Le rapport annuel du ministère de la Justice pour l'exercice 2004-2005 décrit les activités et les événements importants relevant du titulaire du double portefeuille de ministre de la Justice et de procureur général. Il fait état des principales initiatives mises sur pied en matière de programmes et de politiques ainsi que des changements organisationnels mis en œuvre au cours de l'année financière. Il présente aussi les états financiers du Ministère.

On retrouve ci-dessous une liste de certaines activités notables :

- Le projet de loi 78 – *Loi modifiant la loi sur les assurances* et ses règlements d'application ont été promulgués afin de mettre en œuvre le nouveau régime de réglementation de l'assurance automobile de façon à rendre l'assurance plus accessible et plus abordable.

- Le projet de loi 79, intitulé *Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances*, a établi le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances. Le défenseur répond aux demandes générales de renseignements sur les tarifs et la disponibilité des produits. Il a également le droit d'intervenir, au nom du public, aux cours des audiences sur les tarifs de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

- Les Services des shérifs utilisent des détecteurs de métal pour fouiller les membres du public qui accèdent aux salles d'audience. En 2004-2005, les Services des shérifs ont acheté huit détecteurs de métal manuels et deux portiques détecteurs de métal afin d'améliorer la sécurité dans les tribunaux. Les détecteurs de métal sont portatifs et peuvent être envoyés dans d'autres régions de la province au besoin.

- La Division des services aux tribunaux, conjointement avec d'autres directions du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés, a poursuivi en 2004-2005 le projet *Les enfants avant tout : renouvellement du Service des ordonnances de soutien familial*. Le projet comprend trois principaux vo-

structure and new technology. In this fiscal year, activities focused on the development of new support enforcement legislation that would provide the framework for a revised program model and broaden the scope of enforcement remedies for non-payment of child and spousal support.

- A new Website for the Office of the Rentalsman is being developed, and all forms under the *Residential Tenancies Act* (RTA) are now available on the SNB Website. Amendments are being proposed to the RTA that will not only increase administrative efficiency, but balance the responsibilities of landlords and tenants. In the coming year, the Branch will continue to address computer enhancements that will be developed to create a more efficient inquiry service for the public.

- New Brunswick is currently participating on a federal/provincial Consumer Measures Working Group that is looking at legislative measures to prevent Identity Theft, and review options to control the high cost of payday loans without eliminating these necessary facilities offering short term loans.

- The Policy and Planning Branch coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. This included consultations on possible domestic violence legislation.

- The Public Prosecutions Branch in cooperation with the Department of Public Safety has set up a Provincial Proceeds of Crime section. The purpose of this section is to deter criminal activity through the forfeiture of proceeds of crime and offence related property under the *Criminal Code of Canada,* those

lets : modifications législatives, remaniement de la structure organisationnelle et utilisation de nouveaux moyens technologiques. Au cours de l'exercice, la Division a concentré ses efforts sur l'élaboration de nouvelles dispositions législatives qui procurent un cadre de référence pour le renouvellement du modèle d'exécution des ordonnances de soutien et qui accroît la portée des recours en cas de non-paiement des pensions alimentaires pour conjoint ou pour enfants.

- Un nouveau site Web du Bureau du médiateur des loyers est en cours d'élaboration; de plus, toutes les formules relevant de la *Loi sur la location de locaux d'habitation* (LLLH) sont maintenant affichées sur le site Web de SNB. Des modifications sont proposées à la LLLH afin de non seulement accroître l'efficacité sur le plan administratif, mais aussi de mieux équilibrer les responsabilités des locateurs et des locataires. Au cours de la prochaine année, le Bureau du médiateur des loyers continuera d'apporter des améliorations informatiques qui permettront de répondre plus efficacement aux demandes d'information du public.

- Le Nouveau-Brunswick participe aux travaux du groupe de travail fédéral-provincial établi par le Comité des mesures en matière de consommation afin d'étudier des mesures législatives possibles visant à protéger les consommateurs du vol d'identité et d'examiner les options permettant de contrôler le coût élevé des prêts sur salaires sans entraîner l'élimination des établissements de prêts à court terme qui répondent à un besoin.

- La Direction de la politique et de la planification a coordonné le travail du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Notamment, des consultations au sujet de la législation possible en matière de violence familiale.

- En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, la Direction a mis sur pied une section provinciale sur les produits de la criminalité. Cette section a pour objectif de dissuader la commission d'actes criminels en confisquant les produits de la criminalité et les biens associés à des infractions au *Code*

Controlled Drugs and Substances Act offences that are investigated by municipal police forces and other prosecutions that are conducted within the Province's mandate.

- During the 2004-2005 fiscal year, 97 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 152 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.
- 1,824 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,083 certificates were issued.
- The Administrative Services Division continued to work on the Campbellton and Moncton Courts while budget approval was received for a new Saint John facility.

Mandate of the Department of Justice and the Office of Attorney General

The mandate of the Department of Justice is to promote the impartial administration of justice and to ensure protection of the public interest through the dual offices of the Attorney General and Minister of Justice.

To carry out its mandate, the Department is structured as follows: the Office of the Attorney General, the Policy and Planning Branch, Court Services, Justice Services and Administrative Services Divisions. Each division is made up of branches with operational responsibility for specific programs and services. At times, the administration of justice requires the joint effort and co-operation of several branches, each contributing its own expertise to attain common objectives.

criminel du Canada, aux infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* qui font l'objet d'enquêtes par les services de police municipaux et à d'autres poursuites qui relèvent de la compétence du gouvernement provincial.

- Au cours de l'année financière 2004-2005, la Direction des services législatifs ont rédigés 97 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 152 règlements déposés auprès du registraire des règlements.
- 1 824 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 083 certificats ont été délivrés.
- La Division des services administratifs a continué ses travaux sur les tribunaux de Campbellton et de Moncton tandis que le budget a été approuvé pour de nouvelles installations à Saint-Jean.

Mission du ministère de la Justice et cabinet du Procureur général

Le ministère de la Justice a pour mission de promouvoir l'administration impartiale de la justice et la protection de l'intérêt public par le double portefeuille du procureur général et du ministre de la Justice.

Pour s'acquitter de cette mission, le Ministère est structuré de la façon suivante : le Cabinet du procureur général, la Division des services aux tribunaux, la Division des services à la justice, la Division des services administratifs et la Direction de la politique et de la planification. Chaque division comprend plusieurs directions assumant chacune la responsabilité de programmes et de services particuliers. Il arrive que l'administration de la justice exige la collaboration de plusieurs directions qui joignent leurs efforts, chacune dans son domaine de compétence, pour la réalisation d'objectifs communs.

Roles and Functions of the Attorney General and Minister of Justice

The *Executive Council Act* of New Brunswick empowers the Lieutenant-Governor to appoint a member of the Executive Council as Attorney General, who is also the Minister of Justice for the province.

This dual role encompasses a variety of functions. The Attorney General, as the chief law officer of the Crown, holds one of the original offices dating back more than 200 years to the colonial period. Many of the duties of the Minister of Justice, which are assigned by statute or executive act, are of more recent origin.

The Attorney General is entrusted with the responsibility:

- to administer criminal justice in the Province, including the prosecution of all offences under the *Criminal Code of Canada* and the Statutes of New Brunswick;
- to represent the Crown in all matters of civil and constitutional litigation;
- to provide legal services and advice to all government departments and agencies;
- to represent the Crown where public rights of concern to the provincial government are being questioned;
- to provide advice to the government on proposed legislation and to carry out studies for the reform of law;
- to provide legislative drafting services for the government; and,
- to print and publish acts, regulations and *The Royal Gazette* in accordance with the *Queen's Printer Act*.

Rôle du procureur général et ministre de la Justice

La *Loi sur le Conseil exécutif* du Nouveau-Brunswick habilite le lieutenant-gouverneur à désigner parmi les membres du Conseil exécutif un procureur général qui sera également ministre de la Justice de la province.

Ce double rôle englobe diverses responsabilités. En sa qualité de premier conseiller juridique de la Couronne, le procureur général assume une fonction qui remonte au début de l'époque coloniale, il y a plus de 200 ans. Par contre, un bon nombre de ses responsabilités à titre de ministre de la Justice, qui lui sont conférées par des lois ou des décrets, sont assez récentes.

Le mandat du procureur général est le suivant :

- administrer la justice en matière criminelle dans la province et poursuivre tous les auteurs d'infractions au *Code criminel du Canada* et à la législation du Nouveau-Brunswick;
- représenter la Couronne dans toutes les instances civiles et constitutionnelles;
- fournir des services et des conseils juridiques à tous les ministères et organismes du gouvernement;
- représenter la Couronne lorsque des droits d'intérêt public qui concernent le gouvernement provincial sont en cause;
- conseiller le gouvernement sur les propositions législatives et effectuer des études en matière de réforme du droit;
- fournir des services de rédaction législative au gouvernement;
- imprimer et publier les lois, les règlements et la Gazette *royale*, tel que prescrit par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine.*

The Minister of Justice is entrusted to perform the following duties:

- administer court services;
- regulate trust companies;
- regulate the insurance industry;
- regulate the securities industry;
- administer and regulate co-operatives and credit unions;
- conduct examinations of financial institutions;
- administer the Rentalsman's office and consumer affairs; and,
- co-ordinate the research, planning and evaluation of all aspects of the administration of justice in the province.

Office of the Attorney General

The Office of Attorney General is comprised of the Legal Services Branch, Legislative Services Branch and Public Prosecutions Branch. The Legal Aid program is also reported in this section.

Legal Services Branch

Mandate

The Legal Services Branch of the Office of the Attorney General is responsible for the provision of legal advice and representation to government departments and agencies in all matters not pertaining to public prosecution and legislative drafting. The legal advice and representation services provided by professional staff of the Legal Services Branch is intended to assist the Attorney General of New Brunswick in the fulfillment of his constitutionally mandated role as Chief Law Officer of the Crown and legal ad-

Le mandat du ministre de la Justice est le suivant :

- administrer les services aux tribunaux;
- réglementer les compagnies de fiducie;
- réglementer l'industrie des assurances;
- réglementer l'industrie des valeurs mobilières;
- administrer et réglementer les coopératives et les caisses populaires;
- procéder à l'examen des institutions financières;
- administrer le bureau du médiateur des loyers et les services à la consommation;
- coordonner la recherche, la planification et l'évaluation de tous les aspects de l'administration de la justice dans la province.

Cabinet du procureur général

Le Cabinet du procureur général comprend la Direction des services juridiques, la Direction des services législatifs et la Direction des poursuites publiques. Le Programme d'aide juridique est aussi inclus dans la présente partie du rapport.

Direction des services juridiques

Mandat

La Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général fournit des conseils juridiques et des services de représentation juridique aux ministères et organismes du gouvernement dans tous les litiges ne se rapportant pas aux poursuites publiques et à la rédaction législative. Les conseils juridiques et les services de représentation fournis par le personnel professionnel de la Direction des services juridiques visent à aider le procureur général du Nouveau-Brunswick à s'acquitter de son rôle prévu dans

visor to government. This role is materially different from that provided by the Minister of Justice whose core function relates to the administration of justice.

Budget

The sum of $3,041,000 was appropriated for the Legal Services Branch for the fiscal period commencing on April 1, 2004 and ending March 31, 2005.

Service Delivery by Practice Groups

At the beginning of fiscal 2002-2003 a number of changes were made to the service delivery model in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General. These changes were designed to enhance the quality of service to the various departments and Crown agencies to which the Attorney General provides advice and representation on a wide range of matters. The previous mode of service delivery, based on the assignment of one or more solicitors to provide legal services to departments and Crown agencies, was changed to a practice group model. As a result of this change, a number of practice groups were created in the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General: a Litigation Practice Group, an Administrative and Employment Law Practice Group, a Corporate, Commercial and Property Law Practice Group, and a Government Services Practice Group, within which is contained a Constitutional Law Unit.

The practice group mode of service delivery is designed to encourage the sharing of knowledge among group members. The particular mode of service delivery implemented in the Legal Services Branch retains sufficient flexibility to accommodate the delivery of services in a cross-disciplinary environment thereby allowing the Office of the Attorney General to take full advantage of in-house resources to expedite resolution of matters submitted to the Attorney General.

The increasing complexity of legal matters dealt with by staff of the Legal Services Branch on

la Constitution de premier conseiller juridique de la Couronne et de conseiller juridique du gouvernement. Ce rôle diffère sensiblement de celui tenu par le ministre de la Justice, dont la fonction centrale se rapporte à l'administration de la justice.

Budget

La somme de 3 041 000 $ a été affectée à la Direction des services juridiques pour l'exercice débutant le 1er avril 2004 et se terminant le 31 mars 2005.

Prestation des services par groupes sectoriels

Au début de l'exercice 2002-2003, des changements ont été apportés au modèle de prestation des services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général. Ce changement a été conçu pour améliorer la qualité des services fournis par la Direction aux divers ministères et organismes de la Couronne sur toute une gamme de matières. La méthode de livraison des services précédente, basée sur l'affectation d'un ou de plusieurs avocats en vue de fournir les services juridiques aux ministères et organismes de la Couronné, fut modifiée en faveur d'un modèle de groupes sectoriels. À la suite de ce changement, un certain nombre de groupes sectoriels ont été créés au sein de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général : groupe du contentieux, groupe du droit du travail et du droit administratif, groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens et groupe des services au gouvernement, ce dernier renfermant une unité du droit constitutionnel.

Le mode de prestation des services par groupes sectoriels a été conçu de façon à favoriser le partage des connaissances parmi les membres du groupe. Le mode utilisé à la Direction des services juridiques est suffisamment souple pour assurer la prestation des services dans un milieu interdisciplinaire et ainsi permettre au Cabinet du procureur général de profiter pleinement des ressources internes afin de régler rapidement les questions soumises au procureur général.

La complexité croissante des questions juridiques que doit aborder le personnel de la Direcbehalf of Executive government requires a certain degree of specialization on the part of lawyers and the practice group mode of service delivery, combined with a collegial approach to the practice of law, continues as the preferred model for the delivery of legal services.

Practice Group Coordinators

A senior lawyer has been designated as the "Practice Group Coordinator" for each of the practice groups. Practice group coordinators, in addition to their ongoing practice responsibilities, are responsible for the assignment of tasks within the practice group on an equitable basis, having regard to the level of experience of each of the lawyers within the group.

Departments and Crown agencies requesting legal services from the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General are requested in all but the most urgent of situations to address their requests for services to the Coordinator for the practice group in the practice area in which assistance is required. The Coordinator then assigns the matter to a solicitor in the practice group for which he or she is responsible. Once a solicitor has been assigned a particular matter, all dealings in regard to that matter are between the Department or Crown agency and the solicitor assigned to that matter. Circumstances on occasion dictate the involvement of more than one practice group in a particular matter.

The coordinators of the legal services practice groups report to the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services), who in turn reports to the Deputy Attorney General.

Administration

The Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the overall administration of the Legal Services Branch of the Office of the Attorney General and he is responsible for maintaining the quality of legal services and representation provided to government departments and agencies. In addition to his administrative duties, the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) is responsible for the conduct of some matters on behalf of the Province of New Brunswick.

tion des services juridiques au nom de l'organe exécutif du gouvernement exige un certain niveau de spécialisation de la part des avocats; le modèle des groupes sectoriels, conjugué avec une approche consultative à l'égard de la pratique du droit, demeure le modèle préconisé pour la prestation des services juridiques.

Coordonnateurs des groupes sectoriels

Un avocat chevronné a été nommé à titre de coordonnateur pour chacun des groupes sectoriels. En plus de ses responsabilités courantes, le coordonnateur est chargé de l'attribution des tâches au sein du groupe sectoriel de façon équitable, en tenant compte du niveau d'expérience de chacun des avocats au sein du groupe.

Sauf en cas d'urgence, tout ministère et organisme de la Couronne qui désire avoir recours aux services de la Direction des services juridiques du Cabinet du procureur général doit soumettre sa demande au coordonnateur du groupe sectoriel responsable du domaine dont relève la question. Le coordonnateur soumet ensuite la question à un avocat de son groupe sectoriel, après quoi toute communication à cet égard aura lieu entre le ministère ou l'organisme de la Couronne et l'avocat en question. À l'occasion, les circonstances dictent la participation de plus d'un groupe sectoriel au traitement de la question envisagée.

Les coordonnateurs des groupes sectoriels des Services juridiques se rapportent au sous-procureur général adjoint (Services juridiques) qui relève du procureur général adjoint.

Administration

Le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est responsable de l'administration globale de la Direction des services juridiques du Bureau du procureur général. Il est chargé de maintenir la qualité des services juridiques et des services de représentation fournis aux ministères et organismes du gouvernement. Outre ces tâches administratives, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) est chargé de la conduite de certaines affaires au nom de la province du Nouveau-Brunswick.

- On April 1, 2004 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 359 active files.

- During the period from April 1, 2004 to March 31, 2005 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) opened 76 new files.

- On March 31, 2005 the Assistant Deputy Attorney General (Legal Services) had 359 active files representing 9.7% of the active files of the Legal Services Branch.

- In fiscal 2004-2005 the Legal Services Branch Receptionist forwarded 11,675 telephone calls to Legal Services staff. It should be noted that some of the professional staff of the Legal Services Branch have elected to receive calls on their direct lines and these calls are not processed through the Receptionist.

FTEs: 3.0
Net Expenditure: $214.2
% of Budget: 7.03

Commercial, Corporate and Property Law Practice Group

This Practice Group provides legal services to government departments and, as the designation implies, including the preparation of commercial documents as well as documents necessary to complete the purchase or sale of real property on behalf of the Crown, or the lease of the same. Lawyers operating in this area of law are, by the very nature of the transactions which they are required to complete, also required to have a knowledge of corporate law.

- On April 1, 2004 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 732 active files.

- During the period from April 1, 2004 to March 31, 2005 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group opened 424 new files.

- Le 1er avril 2004, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) s'occupait de 359 dossiers actifs.

- Du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, il a entamé 76 nouveaux dossiers.

- Le 31 mars 2005, le sous-procureur général adjoint (Services juridiques) menait 359 dossiers actifs représentant 9.7 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

- Au cours de l'exercice 2004-2005, la réceptionniste de la Direction des services juridiques a acheminé 11 675 appels téléphoniques aux membres du personnel de la Direction. De plus, certains membres professionnels du personnel de la Direction ont choisi de recevoir des appels directement sur leurs lignes privées et ces appels ne figurent pas parmi les communications traitées par la réceptionniste.

ETP : 3,0
Dépenses nettes : 214 200 $
Pourcentage du budget : 7,03

Groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens

Ce groupe sectoriel fournit des services juridiques aux ministères gouvernementaux, préparant notamment les documents commerciaux et les documents nécessaires à l'achat, à la location ou à la vente de biens réels au nom de la Couronne. Les avocats affectés à ce groupe doivent faire preuve de connaissance dans le domaine du droit des sociétés, compte tenu de la nature même des transactions qu'ils sont appelés à compléter.

- Le 1er avril 2004, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens s'occupait de 732 dossiers actifs.

- Au cours de la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, ce groupe a entamé 424 nouveaux dossiers.

- On March 31, 2005 the Commercial, Corporate and Property Law Practice Group had 408 active files representing 11.03% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 8.2
Net Expenditure: $585.4
% of Budget: 19.25

Litigation Practice Group

The services provided by this Practice Group consist of representation of the Province of New Brunswick as well as certain Crown agencies in all litigation matters in all levels of courts and adjudicative bodies.

- On April 1, 2004 the Litigation Practice Group had 820 active files.
- During the period from April 1, 2004 to March 31, 2005 the Litigation Practice Group opened 437 new files.
- On March 31, 2005 the Litigation Practice Group had 957 active files representing 25.88% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 13.2
Net Expenditure: $942.3
% of Budget: 30.99

Employment and Administrative Law Practice Group

Services provided by this Practice Group include the representation of government before various administrative boards and agencies as well as representation of the Province as employer under Parts I, II and III of the Public Service. This reflects the fact that employment and labour law have developed as areas of specialization in all jurisdictions in Canada.

- On April 1, 2004 the Administrative and Employment Law Practice Group had 322 active files.
- During the period from April 1, 2004 to March 31, 2005 the Administrative and Employment

- Le 31 mars 2005, le groupe du droit des affaires, des sociétés et des biens comptait 408 dossiers actifs représentant 11,03 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 8,2
Dépenses nettes : 585 400 $
Pourcentage du budget : 19,25

Groupe du contentieux

Ce groupe sectoriel assure la représentation de la province du Nouveau-Brunswick et de certaines sociétés de la Couronne dans toutes les instances de litige à tous les échelons du système judiciaire et devant les tribunaux administratifs.

- Le 1er avril 2004, le groupe du contentieux s'occupait de 820 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, ce groupe a entamé 437 nouveaux dossiers.
- Le 31 mars 2005, le groupe du contentieux comptait 957 dossiers actifs représentant 25.88 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 13,2
Dépenses nettes : 942 300 $
Pourcentage du budget : 30,99

Groupe du droit du travail et du droit administratif

Ce groupe sectoriel assure la représentation du gouvernement auprès de divers tribunaux administratifs et autres organismes ainsi que la représentation de la Province en tant qu'employeur en vertu des Parties I, II et III de la fonction publique. Cela reflète le fait que le droit du travail soit devenu un domaine de spécialisation dans toutes les provinces et territoires du Canada.

- Le 1er avril 2004, le groupe du droit du travail et du droit administratif s'occupait de 322 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, ce groupe a entamé

Law Practice Group opened 348 new files.

- On March 31, 2005 the Administrative and Employment Law Practice Group had 401 active files representing 10.84% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 5.0
Net Expenditure: $357.0
% of Budget: 11.74

Government Services Practice Group (including Constitutional Law Unit)

Services provided by this Practice Group are principally in the form of opinions to government departments and agencies on matters of statutory interpretation and general advice with respect to the conduct of government affairs and operations. The Government Services Practice Group also comprises a Constitutional Law Unit that provides legal advice principally to the Attorney General and to a lesser degree to various government departments and agencies on all constitutional matters, as well as representation of the Province and certain Crown agencies in legal proceedings in which constitutional issues are the primary focus of the proceeding. The Coordinator of the Government Services Practice Group is also responsible for the coordination of the activities of the Constitutional Law Unit.

- On April 1, 2004 the Government Services Practice Group had 1,000 active files.
- During the period from April 1, 2004 to March 31, 2005 the Government Services Practice Group opened 647 new files.
- On April 1, 2004 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 518 active files.
- During the period from April 1, 2004 to March 31, 2005 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group opened 423 new files.

348 nouveaux dossiers.

- Le 31 mars 2005, le groupe du droit du travail et du droit administratif comptait 401 dossiers actifs représentant 10,84 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 5,0
Dépenses nettes : 357 000 $
Pourcentage du budget : 11,74

Groupe des services au gouvernement (comprenant l'unité du droit constitutionnel)

La fonction principale de ce groupe sectoriel consiste à fournir des opinions aux ministères et aux organismes du gouvernement sur des questions d'interprétation des lois et sur le déroulement des activités du gouvernement. Le groupe des services au gouvernement comprend également une unité du droit constitutionnel, qui offre des conseils juridiques principalement au procureur général et, dans une moindre mesure, aux divers ministères et organismes du gouvernement sur toutes les questions constitutionnelles. L'unité de droit constitutionnel représente également la Province et certaines sociétés de la Couronne dans les instances judiciaires qui traitent principalement de questions constitutionnelles. Le coordonnateur du groupe des services au gouvernement est également chargé de la coordination des activités de l'unité du droit constitutionnel.

- Le 1er avril 2004, le groupe des services au gouvernement s'occupait de 1 000 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, ce groupe a entamé 647 nouveaux dossiers.
- Le 1er avril 2004, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement s'occupait de 518 dossiers actifs.
- Au cours de la période du 1er avril 2004 au 31 mars 2005, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement a entamé 423 nouveaux dossiers.

- On March 31, 2005 the Constitutional Law Unit of the Government Services Practice Group had 614 active files.
- On March 31, 2005 the Government Services Practice Group had 959 active files.
- A total of 1,573 files equals 42.53% of the active files of the Legal Services Branch.

FTEs: 13.2
Net Expenditure: $942.3
% of Budget: 30.99

Legislative Services Branch

The mandate of the Branch is to provide to all government departments and agencies a central legislative drafting service, in both Official Languages. The Branch also provides advice to the Deputy Attorney General and to the Executive Council Office on all legislative matters before the Officials and Policy and Priority Committees.

It also provides legal advice to the Clerk of the Executive Council on cabinet agenda items and carries out law reform projects.

The Registrar of Regulations is located within the Branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by the *Regulations Act*. The Queen's Printer is also located in the branch, and discharges the responsibilities of that office as provided by The *Queen's Printer Act*. The statutory functions of those officers are part of the Branch's mandate. Through the office of the Queen's Printer, acts and regulations are published and distributed.

The Registrar of Regulations also serves as a member of the Rules Committee established under the *Judicature Act*. The Branch also provides in-kind support to the Public Legal Education and Information Service of New Brunswick (PLEIS-NB). PLEIS-NB provides various services designed to inform the public of their legal rights and obligations.

- Le 31 mars 2005, l'unité du droit constitutionnel du groupe des services au gouvernement comptait 614 dossiers actifs.
- Le 31 mars 2005, le groupe des services au gouvernement comptait 959 dossiers actifs.
- Un total de 1 573 dossiers actifs représente 42,53 p. 100 des dossiers actifs de la Direction des services juridiques.

ETP : 13,2
Dépenses nettes : 942 300 $
Pourcentage du budget : 30,99

Direction des services législatifs

La Direction a pour mandat de fournir à tous les ministères et organismes gouvernementaux un service centralisé de rédaction des lois et des règlements dans les deux langues officielles. La Direction fournit des conseils au procureur général adjoint et au Bureau du Conseil exécutif relativement à toutes les questions présentées au Comité des fonctionnaires chargés de la législation et au Comité des politiques et des priorités.

La Direction fournit aussi des conseils juridiques au greffier du Conseil exécutif sur les questions à l'ordre du jour du Cabinet et réalise des projets en matière de réforme du droit.

Le Registraire des règlements, dont les fonctions sont régies par la *Loi sur les règlements*, et l'Imprimeur de la Reine, dont le mandat est défini par la *Loi sur l'Imprimeur de la Reine*, travaillent au sein de la Direction des services législatifs. Les tâches qui leur sont dévolues par la loi font partie du mandat de la Direction. Les lois et les règlements sont publiés et distribués par l'entremise du bureau de l'Imprimeur de la Reine.

Le Registraire des règlements est également membre du Comité des règles de procédure établi sous le régime de la *Loi sur l'organisation judiciaire*. La Direction fournit aussi une aide matérielle au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). Le SPEIJ-NB offre divers services

It receives core funding from the federal Department of Justice and the New Brunswick Law Foundation, as well as project funding from various government departments and agencies.

Highlights

- During the 2004-2005 fiscal year, 97 bills drafted in the Legislative Services Branch were introduced in the Legislative Assembly. Also, 152 regulations drafted in the Branch were filed with the Registrar of Regulations.

- As in previous years, new issues of the Law Reform Notes were published. The notes describe and invite comments on law reform items that are under review. These include selected items from the agenda of the Uniform Law Conference of Canada, in whose work the Branch continues to participate.

- Legislative Services staff members participated in the work of the *Commonwealth Association of Legislative Counsel*, the *Association of Legislative and Parliamentary Counsel of Canada*, the *Uniform Law Conference of Canada*, the Advisory Group on Private International Law, the *Rules of Court Committee*, as well as the legislative drafting conference of the *Canadian Institute for the Administration of Justice in both Official Languages*, and the *Queen's Printers Association of Canada*. Some members also continued their participation both as course leaders and instructors at the Bar admission course of the *Law Society of New Brunswick*. Employees also produced articles relevant to their expertise in various areas of the law. They also continued their activities with the Canadian Bar Association in the areas of Labour Law, Environmental Law and Parliamentary Law.

pour sensibiliser le public à ses droits et à ses obligations juridiques.

Financé principalement par le ministère fédéral de la Justice et la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick, le SPEIJ-NB reçoit une aide de divers ministères et organismes publics pour la réalisation de certains projets.

Faits saillants

- Au cours de l'année financière 2004-2005, la Direction des services législatifs ont rédigé 97 projets de loi qui ont été déposés à l'Assemblée législative, ainsi que 152 règlements déposés auprès du Registraire des règlements.

- Tout comme au cours des années précédentes, de nouveaux numéros du Bulletin de la réforme du droit ont été publiés. Ce bulletin traite de questions à l'étude en matière de réforme du droit et invite les lecteurs à formuler des observations à leur sujet, notamment en ce qui concerne certains points auxquels s'intéresse la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, avec laquelle la Direction continue de collaborer.

- Des membres du personnel des Services législatifs ont participé aux travaux de la *Commonwealth Association of Legislative Counsel*, de l'*Association des conseillers parlementaires et législatifs du Canada*, de la *Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada*, du Groupe consultatif sur le droit international privé, du *Comité des règles de procédure*, de la conférence sur la rédaction législative de *l'Institut canadien d'administration de la Justice dans les deux langues officielles* ainsi que de *l'Association des imprimeurs de la Reine du Canada*. Certains ont continué de prendre part à titre d'enseignants et d'animateurs aux cours de préparation à l'admission au *Barreau du Nouveau-Brunswick*. Les employés ont aussi présenté des articles pertinents ayant rapport à leurs divers domaines d'expertise juridique. Ils ont aussi poursuivi leurs travaux avec l'Association du Barreau canadien dans les domaines du droit du travail, du droit de l'environnement et du droit parlementaire.

- Lawyers in the Branch pursued the extensive work relative to the Revision of Statutes project. The e-laws initiative is also under way. As a result, publication means have and continue to be improved upon. Streamlining of the Queen's Printer operations with a greater focus on service to the public and access to Justice continues.

Public Prosecutions Branch

The Public Prosecutions Branch represents the Attorney General in the prosecution of offences under the *Criminal Code of Canada*, the *Youth Criminal Justice Act*, and other federal and provincial statutes in all courts in the province. This also includes representing the Attorney General in related appeals at all levels of appellate courts.

The Branch operates from a central office and six regions throughout the province; a regional crown prosecutor supervises each region. The crown prosecutors in the Branch advise whether a prosecution is justified on the evidence received from various policing agencies. When charges proceed to trial, the crown prosecutors in these offices are responsible for conducting prosecutions and related litigation in their respective areas.

In addition, Branch lawyers appear in cases of child and adult protection on behalf of the Minister of Family and Community Services under the *Family Services Act* and act on behalf of the Central Authority in cases of international custody orders enforcement.

The Branch provides advice and guidance in investigations and prosecutions to law enforcement officers in the province and participates in the development and implementation of criminal law policies. The Branch provides assistance to the Chief Coroner by designating crown prosecutors to aid in the presentation of evidence at

- Des avocats de la Direction progressent toujours dans la tâche colossale que constitue la révision des lois. Le projet de réforme ayant trait à la publication électronique des lois suit également son cours, et les méthodes de publication des lois s'en voient améliorées. Le bureau de l'Imprimeur de la Reine rationalise toujours ses activités de façon à mettre davantage l'accent sur les services à la population et l'accès à la justice.

Direction des poursuites publiques

La Direction des poursuites publiques représente le procureur général dans la poursuite des auteurs d'infractions prévues par le *Code criminel du Canada*, la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et d'autres lois fédérales et provinciales devant tous les tribunaux de la province. Elle représente également le procureur général dans les appels connexes devant les cours d'appel à tous les échelons.

La Direction compte un bureau central et six bureaux régionaux dans la province, chacun dirigé par un procureur de la Couronne régional. Les procureurs de la Couronne de la Direction aident à déterminer s'il y a lieu ou non d'intenter des poursuites en fonction des éléments de preuve fournis par les autorités policières. Lorsque des inculpations donnent lieu à un procès, les procureurs de la Couronne sont chargés de diriger les poursuites et les instances qui s'y rapportent dans leur région respective.

De plus, les avocats de la Direction représentent le ministre des Services familiaux et communautaires, conformément à la *Loi sur les services à la famille*, et agissent au nom de l'autorité centrale dans des affaires ayant trait à des demandes de protection d'enfants et d'adultes ainsi qu'à l'application d'ordonnances de garde internationales.

La Direction conseille et guide les agents chargés de l'application des lois de la province en matière d'enquêtes et de poursuites et participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de lignes directrices relatives au droit criminel. La Direction soutient le coroner en chef en désignant des procureurs de la Couronne pour l'aider rela-

Coroners' inquests. The Branch also acts as counsel to the Attorney General appearing before the New Brunswick Board of Review established pursuant to s. 672.5 of the *Criminal Code*.

Working out of the central office, the Director of Public Prosecutions provides legal advice to the Attorney General in matters regarding the administration and enforcement of criminal justice in the province.

The Branch also assists the Attorney General of Canada in matters under the *Extradition Act* and the *Mutual Legal Assistance in Criminal Matters Act*.

The Branch is firmly committed to participating in the development of criminal prosecution policy and standards. To that end the Branch is a member of the Federal/Provincial/Territorial (F/P/T) Heads of Prosecutions Committee (HOP). The Branch's participation on this committee shall continue to be a priority.

The Branch participates in various F/P/T working groups on such broad-ranging subjects as restorative justice, Aboriginal and treaty rights issues, spousal abuse policies, high risk offenders, DNA databanks, National Sex Offender Registry, the Wrongfully Convicted, intimidation of justice officials, best practices in mega cases, organized crime legislation, telemarketing fraud, information technology and also participates in consultations with F/P/T criminal justice officials regarding proposed amendments to the *Criminal Code of Canada*.

The Branch is a member of the International Association of Prosecutors (IAP). The objective of the Association is the promotion of fair, effective, impartial and efficient prosecution of criminal offences, and the promotion of high standards and principles in the administration of criminal justice.

tivement à la présentation de la preuve dans le cadre de ses enquêtes. La Direction agit également à titre de conseiller juridique auprès du procureur général appelé devant la commission d'examen en vertu de l'article 672.5 du *Code criminel*.

À partir du bureau central, le directeur des poursuites publiques fournit au procureur général des avis juridiques sur des questions relatives à l'administration du droit pénal ainsi que de son application au niveau de la province.

La Direction aide aussi le procureur général du Canada dans les instances relevant de la *Loi sur l'extradition* et de la *Loi sur l'entraide juridique en matière criminelle*.

La Direction tient à participer à l'élaboration des principes directeurs et des normes en matière de poursuites pénales. C'est la raison pour laquelle elle est membre du Comité fédéral-provincial-territorial (F-P-T) des directeurs des poursuites pénales (DPP). La participation de la Direction aux travaux de ce comité continuera d'être une priorité.

La Direction participe aux activités de plusieurs groupes de travail composés de représentants du gouvernement F-P-T relativement à des questions telles que la justice réparatrice, les Autochtones et les droits issus des traités, les politiques en matière de violence conjugale, les contrevenants à risque élevé, les banques de données génétiques, l'intimidation des membres du système judiciaire, les pratiques exemplaires dans le cadre des méga-procès, les mesures législatives en matière de crime organisé, le télémarketing frauduleux et la technologie de l'information. Elle participe également à des consultations avec les représentants des systèmes de justice pénale F-P-T relativement aux propositions de modification du *Code criminel du Canada*.

La Direction est membre de l'Association internationale des procureurs et poursuivants (AIPP). Cette association a pour objectif de promouvoir des poursuites efficaces, équitables, impartiales et efficientes relativement aux infractions pénales ainsi que de promouvoir des normes et des principes élevés en matière d'administration de la justice pénale.

The Branch signed a Compliance Certificate in June 2004 accepting as minimum standards in this Province the IAP "Standards of Professional Responsibility and Statement of the Essential Duties and Rights of Prosecutors".

Highlights

- The Attorney General approved a new mission statement for the Branch which reads: "To seek justice according to law. This high public duty shall be pursued firmly but fairly, with an ingrained sense of dignity in search for the truth." The Branch believes this mission statement to be a clear, succinct and compelling statement of the Branch's cause and enduring purpose.

- A highly respected member of the Branch attended, by invitation as a speaker, a conference organized by the Justice Studies Center of the Americas in Temuco, Chile. The Justice Studies Center of the Americas is an umbrella organization for approximately one dozen Latin American countries who have implemented substantial criminal law reform in moving from an inquisitional to an adversarial system of justice.

- Crown counsel in the Branch participated with colleagues in the justice system to present several lectures, training programs and panel discussions at the Canadian Bar Association Criminal Law Conference; Canadian Bar Association Mid-Winter Presentation; the National Judicial Institute. Branch staff also served as faculty members for the Canadian Federation of Law Societies National Criminal Law Program in July 2004.

En juin 2004, la Direction a signé un certificat de conformité par lequel elle a accepté comme normes minimales dans la province les *Normes de responsabilité professionnelle et déclaration des droits et devoirs essentiels des procureurs et poursuivants* de l'AIPP.

Faits saillants

- Le procureur général a approuvé le nouvel énoncé de mission de la Direction qui se lit comme suit : « Obtenir justice conformément aux lois et aux règlements. Cette fonction publique extrêmement importante doit être exercée en faisant preuve de fermeté, d'équité et d'un sens inné de la dignité, toujours en quête de la vérité. » La Direction estime que cet énoncé de mission décrit de façon claire, succincte et convaincante ses valeurs et ses objectifs fondamentaux.

- Un membre très respecté de la Direction a été invité à prendre la parole lors d'une conférence organisée par le Centre d'études de la justice dans les Amériques à Temuco, au Chili. Le Centre d'études de la justice dans les Amériques est un organisme-cadre qui regroupe approximativement une douzaine de pays de l'Amérique latine qui ont mis en œuvre des réformes fondamentales du droit criminel de façon à passer d'un système inquisitoire à un régime juridique accusatoire.

- Les procureurs de la Couronne de la Direction ont participé, avec des collègues du système judiciaire, à la présentation de plusieurs exposés, programmes de formation et débats de spécialistes à la Conférence sur le droit criminel de l'Association du Barreau canadien, à la présentation mi-hivernale de l'Association du Barreau canadien et à l'Institut national de la magistrature. Les employés de la Direction ont également agi à titre de membres du corps enseignant du Programme national de droit pénal de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada en juillet 2004.

- The Branch in cooperation with the Department of Public Safety has set up a Provincial Proceeds of Crime section. The purpose of this section is to deter criminal activity through the forfeiture of proceeds of crime and offence related property under the *Criminal Code of Canada,* those *Controlled Drugs and Substances Act* offences that are investigated by municipal police forces and other prosecutions that are conducted within the Province's mandate.

- The Branch, as a member of the F/P/T Bank of Canada Sub-Committee on effectively reducing the incidents of counterfeiting in Canada, authored and prepared a DVD on the trial and sentencing of persons convicted of counterfeiting offences. The DVD will be part of a larger Bank of Canada national training strategy for bank staff and prosecutors.

- The Branch participated in the development of the F/P/T Protocol on the implementation of the *Anti-terrorism Act*. The Protocol was approved by the F/P/T Heads of Prosecutions on July 16, 2004 in Vancouver, British Columbia.

- The Branch participated in a panel discussion presented by the New Brunswick Advisory Council on the Status of Women. This discussion was part of the Fredericton Sexual Assault Crisis Centre's 20th "Take Back the Night March" week.

- The Branch participated in the Canadian Bar Association New Brunswick Branch session on "Media and the Courts" at the Université de Moncton.

- The Branch was represented on a panel dealing with Aboriginal Rights as part of the Viscount Bennett Memorial Lectures.

- The Branch worked with the Competition Bureau and representatives of policing agen-

- En collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, la Direction a mis sur pied une section provinciale sur les produits de la criminalité. Cette section a pour objectif de dissuader la commission d'actes criminels en confisquant les produits de la criminalité et les biens associés à des infractions au *Code criminel* du Canada, aux infractions à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* qui font l'objet d'enquêtes par les services de police municipaux et à d'autres poursuites qui relèvent de la compétence du gouvernement provincial.

- À titre de membre du Sous-comité F-P-T sur la contrefaçon de la Banque du Canada, la Direction a conçu et produit un DVD sur le procès et l'imposition de la peine dans le cas des personnes reconnues coupables d'infractions de contrefaçon. Ce DVD fera partie de la stratégie nationale globale de formation de la Banque du Canada à l'intention des employés des banques et des poursuivants.

- La Direction a participé à l'élaboration du protocole F-P-T sur la mise en œuvre de la *Loi antiterroriste*. Le protocole a été entériné par les directions F/P/T des poursuites publiques le 16 juillet 2004 à Vancouver, en Colombie-Britannique.

- La Direction a participé à un débat de spécialistes organisé par le Conseil consultatif sur la condition de la femme du Nouveau-Brunswick. Cette discussion s'est tenue dans le cadre de la semaine de la 20e marche *La rue, la nuit, femmes sans peur* du Centre d'aide aux victimes d'agression sexuelle de Fredericton.

- La Direction a participé à un atelier sur les médias et les tribunaux parrainé par la Division du Nouveau-Brunswick de l'Association du Barreau canadien qui a eu lieu à l'Université de Moncton.

- La Direction a délégué un représentant à un débat de spécialistes sur les droits des Autochtones dans le cadre des conférences Viscount Bennett Memorial.

- La Direction a collaboré avec le Bureau de la concurrence et des représentants des servicies in the Atlantic region in developing the founding agreement for the Atlantic Partnership in preventing and Prosecuting Cross-Border Fraud. The Attorney General of New Brunswick was a charter signatory to this agreement. The Atlantic partnership will target prosecuting the illegal cross border activities which target telephone scams on the elderly.

- The Branch participated at the Université de Moncton Law School mock trials with teams from UNB, Dalhousie and Université de Moncton Law Schools. Members of the Branch participated as jurors and coaches. Université de Moncton Law School won the McKelvey Cup, emblematic of this event.

Committees

- The Branch has established a Prevention of Wrongful Convictions Committee. This committee participated in the review of the F/P/T Heads of Prosecutions Committee report on the Prevention of Wrongful Convictions and made recommendations accordingly. The Committee is also mandated to develop a comprehensive training strategy as part of an ongoing "Crown School" concept.

- The Branch has established a Policy and Guideline Committee which is mandated with the responsibility of developing, drafting and reviewing new and current policies or guidelines to be included in the Crown Prosecutors Operational Manual in order to keep the manual current with the continuing changes within the criminal justice system.

- The Domestic Violence Committee continues to be very active presently reviewing the Branch's policies relating to spousal/partner violence. This is necessary to ensure that the Public Prosecutions Branch of the Office of the Attorney General is adequately and appropriately responding to the issue of domestic violence by reviewing, revising and implementing effective and responsible domestic violence prosecution policies and pro-

ces de police de la région de l'Atlantique dans le but d'élaborer le protocole d'entente établissant le Partenariat de l'Atlantique : au combat contre la fraude transfrontalière. Le procureur général du Nouveau-Brunswick est l'un des signataires de cette entente. Le Partenariat de l'Atlantique permettra de poursuivre les responsables d'activités transfrontalières illégales qui prennent la forme de fraudes par téléphone aux dépens de personnes âgées.

- La Direction a participé au tribunal-école de l'Université de Moncton qui regroupait des équipes des facultés de droit de l'UNB, de Dalhousie et de l'Université de Moncton. Les membres de la Direction ont fait office de jurés et de mentors. C'est la faculté de droit de l'Université de Moncton qui a remporté la coupe McKelvey remise aux lauréats.

Comités

- La Direction a mis sur pied un comité sur la prévention des condamnations injustifiées. Ce comité a pris part à l'examen du rapport du comité F-P-T des chefs de la poursuite sur la prévention des condamnations injustifiées et il a formulé des recommandations en conséquence. Il incombe également à ce comité d'élaborer une stratégie globale de formation dans le cadre du concept de « l'école des procureurs de la Couronne ».

- La Direction a mis sur pied un comité sur les directives auquel il a confié le mandat d'élaborer, de rédiger et de passer en revue les règles directrices et les directives actuelles ou nouvelles qui seront intégrées au Manuel des opérations des poursuites publiques afin de tenir celui-ci à jour au fur et à mesure des changements qui surviennent dans le système de justice pénale.

- Le comité sur la violence familiale continue d'être très actif. Il examine actuellement les politiques de la Direction en ce qui concerne la violence entre conjoints ou partenaires. Ce travail est nécessaire pour veiller à ce que la Direction des poursuites publiques du Cabinet du procureur général réagisse de façon adéquate et appropriée aux problèmes causés par la violence familiale en examinant, révisant et mettant en oeuvre des poursuites, cedures.

- The Case Consultation and Risk Management Committee offered assistance and recommendations to prosecutors in several matters including murder and major fraud cases. The purpose of this committee is to assist in the prevention of wrongful convictions and malicious prosecutions while at the same time evaluate all admissible and relevant evidence to determine in significant files whether there is a reasonable prospect of a conviction.

In the Courts

In the Supreme Court of Canada

- *R. v. Bernard* was argued before the Court in January 2005. The decision was reserved. This appeal deals with the issue of aboriginal persons having Treaty Rights to commercial logging on Crown lands.

- The Branch filed a Notice of Intervention in the matter of *R. v. Dennis Rodgers*, a decision of the Ontario Court of Appeal. The issue is to determine if allowing ex parte applications to obtain DNA samples from previously convicted highly violent offenders without a hearing violated the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

In the Court of Appeal of New Brunswick

- In *R. v. Darrell Joseph Gray*, the Court of Appeal ruled that the general principle is that if a solicitor acts within the scope of his "apparent" authority and the opposing party has no notice of any limitations imposed by the client; then the client will be bound by any agreement or accord entered into notwithstanding the limitations that had been placed on the solicitor.

des politiques et des procédures efficaces et responsables en matière de violence familiale.

- Le comité consultatif sur la gestion des dossiers et des risques a fourni de l'aide et des recommandations aux procureurs dans divers dossiers, y compris des affaires de meurtre et de fraude importante. Ce comité a pour objectif de contribuer à la prévention des condamnations injustifiées et des poursuites malveillantes tout en aidant à évaluer toutes les preuves admissibles et pertinentes qui peuvent permettre de déterminer, dans des dossiers épineux, s'il y a une possibilité raisonnable de condamnation.

Devant les tribunaux

Cour suprême du Canada

- L'affaire *R.* c. *Bernard* a été entendue par la Cour en janvier 2005. La Cour a mis l'affaire en délibéré. Ce pourvoi concerne la question de savoir si les Autochtones sont autorisés par traité à couper du bois à des fins commerciales sur les terres de la Couronne.

- La Direction a déposé un avis d'intervention dans l'affaire *R.* c. *Dennis Rodgers*, une décision de la Cour d'appel de l'Ontario. La question en litige consiste à déterminer si le fait que les demandes *ex parte* de prélèvement d'échantillons d'ADN de contrevenants violents déjà condamnés sont accueillies sans audience porte atteinte à la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Cour d'appel du Nouveau-Brunswick

- Dans l'affaire *R.* c. *Darrell Joseph Gray*, la Cour d'appel a statué qu'en règle générale, si un procureur agit dans le cadre de son mandat « apparent » et si la partie adverse n'est mise au courant d'aucune restriction imposée par son client, celui-ci est lié par tout accord ou contrat conclu par son procureur, sans égard aux restrictions qu'il lui avait imposées.

Legal Aid

On April 1, 2001, Legal Aid New Brunswick (LANB) assumed responsibility for delivery of the legal services component of the domestic legal aid program, which was formerly provided by the Court Services Division of the Department of Justice. Along with the program responsibilities, the budget for domestic legal services was also transferred to LANB.

For the 2004-05 fiscal year, expenditures for Domestic Legal Aid were $1.56 million. The Province contributed $1.36 million. The N. B. Law Foundation provided a $150,000 grant. Other sources of revenue were client contributions, rebates, interest and miscellaneous, minor revenue sources. The federal government does not contribute to domestic legal aid.

LANB provides criminal and young offender legal aid services to residents of New Brunswick, who cannot afford the services of a lawyer. Any accused may apply for legal aid, but coverage is primarily for indictable charges. Summary conviction charges, unless there is likelihood of imprisonment, are usually not covered. Duty Counsel are available daily before Provincial Court for accused who wish to speak to a lawyer before their plea.

For the 2004-05 fiscal year the federal government provided a grant for Criminal and Young Offender Legal Aid of $1,860,485. The New Brunswick government provided $1,086,726. LANB obtained additional funding from client contributions, lien recoveries and miscellaneous revenue sources.

Aide juridique

Le 1er avril 2001, l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick (AJNB) est devenue responsable de la prestation des services juridiques offerts dans le cadre du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille. Ces services étaient auparavant assurés par la Division des services aux tribunaux du ministère de la Justice. L'AJNB a non seulement été chargée de la prestation des services d'aide juridique en matière de droit de la famille, mais aussi de l'administration du budget de ces services.

Les dépenses du Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille ont atteint 1,56 million de dollars en 2004-2005. La Province a contribué 1,36 million de dollars. La Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick a versé une subvention de 150 000 $. Le Programme a également d'autres sources de revenus diverses : contributions des clients, remises, intérêts et autres sources plus modestes de revenus. Le gouvernement fédéral ne contribue pas au Programme d'aide juridique en matière de droit de la famille.

L'AJNB fournit des services d'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants aux résidants du Nouveau-Brunswick qui n'ont pas les moyens d'engager un avocat. Toute personne accusée peut demander de l'aide juridique, mais les services sont surtout offerts pour les causes au criminel. L'aide juridique n'est habituellement pas offerte en cas d'accusations d'infraction punissable par procédure sommaire, à moins qu'il y ait un risque d'emprisonnement. Des avocats de service sont disponibles tous les jours à la Cour provinciale pour les personnes accusées qui désirent consulter un avocat avant leur plaidoyer.

Pour l'exercice 2004-2005, le gouvernement fédéral a accordé une subvention de 1 860 485 $ pour l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants. Pour sa part, le Nouveau-Brunswick a versé 1 086 726 $. L'AJNB a aussi obtenu des fonds d'autres sources : contributions des clients, exercice de privilèges et diverses autres sources de revenus.

Negotiations with the federal government resulted in a three-year interim agreement on funding for criminal and young offender legal aid. This agreement will cover the fiscal periods from April 1, 2003 to March 31, 2006.

Highlights

- 1,824 applications for criminal and young offender legal aid were received and 1,083 certificates were issued.
- Duty counsel provided assistance to 15,393 persons charged with 32,180 offences.

Court Services Division

The Court Services Division includes the Office of the Registrar of the Court of Appeal and the Court of Queen's Bench, the Operations Branch, Sheriff Services and Program Support Services. The Division provides administrative services to support the New Brunswick court system.

Court Administration

Office of the Registrar

The Office of the Registrar is the registry for the Court of Appeal and provides support services to the Chief Justice and justices of the Court of Appeal. In addition, this office processes all adoptions, acts as a registry for bankruptcies and is a central filing office for all divorces processed in the province. The Registrar's Office also processes all interjurisdictional requests for the establishment or enforcement of family support orders to and from participating jurisdictions, both Canadian and foreign.

Des négociations avec le gouvernement fédéral ont mené à un accord provisoire de trois ans sur le financement de l'aide juridique en matière criminelle et aux jeunes contrevenants. Cet accord sera mis en œuvre au cours des exercices financiers du 1er avril 2003 au 31 mars 2006.

Faits saillants

- 1 824 demandes d'aide juridique en matière de droit criminel et aux jeunes contrevenants ont été présentées, et 1 083 certificats ont été délivrés.
- Les avocats de service ont fournit de l'aide à 15 393 personnes relativement à 32 180 infractions.

Division des services aux tribunaux

La Division des services aux tribunaux comprend le bureau du registraire de la Cour d'appel et de la Cour du Banc de la Reine, la Direction des opérations, les Services des shérifs et les Services de soutien des programmes. La Division fournit des services administratifs pour soutenir le fonctionnement de l'appareil judiciaire du Nouveau-Brunswick.

Administration des tribunaux judiciaires

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire tient lieu de greffe pour la Cour d'appel et fournit en outre des services de soutien au juge en chef et aux juges de la Cour d'appel. De plus, le registraire est chargé du traitement des dossiers d'adoption, tient un registre en matière de faillite et constitue le dépôt central pour toutes les actions en divorce de la province. Le Bureau du registraire s'occupe de toutes les demandes entres les provinces, territoires, États et pays participants concernant l'établissement ou l'exécution d'ordonnances de soutien familial.

Operations

The courts are supported by the management of court offices in 14 locations across the Province. These locations fall within six administrative regions: Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint John–Hampton–St.Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, and Edmundston-Grand Falls. Each administrative region is headed by a regional director.

Services are delivered through three main service groupings:

Client Services: These services include providing support for the scheduling of cases; receiving and processing documents to be filed with the court; collecting fees, fines and other payments into court; and maintaining court records and files.

Court Attendance Services: These services include recording court proceedings, preparing transcripts of evidence for criminal, civil and family proceedings, coroner's inquests and review board hearings upon request; entering data into the automated system that supports the Provincial Court and the Youth Justice Court; preparing court decisions and providing support services to provincially and federally appointed judges.

***Family Support Services*:** These services include the Family Support Orders Service (FSOS), court social workers services, the *For the Sake of the Children* parent education program, and the Court-Ordered Evaluations Support Program (COESP).

The FSOS program assists persons who have a legal responsibility to provide support to fulfill their financial obligations to their spouses and children, enforces support orders on behalf of all families in the program, and helps to reduce public costs associated with social assistance benefits provided to families by ensuring the financial contribution of a parent/spouse.

Opérations

Les services de soutien aux tribunaux sont assurés par la gestion des greffes dans les 14 palais de justice de la province. Ces palais de justice relèvent de six régions administratives : Bathurst-Campbellton-Tracadie, Moncton-Richibucto, Miramichi, Saint-Jean–Hampton–St. Stephen, Fredericton-Woodstock-Burton, et Edmundston-Grand-Sault. Chacune relève d'un directeur régional.

Les services sont divisés en trois catégories.

Services à la clientèle **:** Ils comprennent notamment la prestation de services de soutien pour l'établissement des rôles; la réception et le traitement des documents à déposer auprès des tribunaux; la perception des droits, amendes et autres paiements consignés judiciairement, de même que la tenue des dossiers et des registres judiciaires.

Services des préposés aux tribunaux **:** Ils comprennent notamment la rédaction des comptes rendus d'audience, la préparation sur demande des transcriptions de la preuve en matière criminelle, civile et familiale, des enquêtes du coroner et des audiences de la Commission d'examen, l'entrée de données dans le système automatisé de la Cour provinciale et du Tribunal pour adolescents, de même que la préparation des décisions des tribunaux et la prestation de services de soutien à l'ensemble de la magistrature provinciale et fédérale.

Services de soutien familial **:** Ils comprennent le Service des ordonnances de soutien familial (SOSF), les services fournis par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux, le programme d'éducation à l'intention des parents, *Pour l'amour des enfants*, et le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal (PAEOT)

Le SOSF aide les personnes qui ont la responsabilité juridique de soutenir financièrement leur conjoint et leurs enfants à s'acquitter de cette obligation, fait exécuter les ordonnances de soutien au bénéfice de toutes les familles inscrites au programme et aide à réduire les dépenses publiques relatives à l'aide sociale aux familles en veillant à ce que les parents ou les conjoints

Court-based social workers provide intake, referral, counseling and mediation services to families experiencing separation-related difficulties. Court-based social workers are also the point of entry for persons applying for Domestic Legal Aid services, particularly those who are victims of partner abuse. All services are offered free of charge.

For the Sake of the Children is an information program for separated parents. It provides information on the social, economic, emotional and legal aspects of separation, as well as the impacts of separation on children at various ages and stages of development. The program teaches separated parents skills to communicate effectively with their children and with each other, to reduce conflict and to help minimize the negative impacts of separation and divorce on children.

Sheriff Services

Sheriff Services is responsible for: court-related transportation of persons in custody; jury management; provision of court security for the Court of Queen's Bench, the Court of Appeal and, in certain areas of the province, for the Provincial Court; service of documents; and execution of court orders in civil matters. There are eight regional Sheriff offices located around the province.

Program Support Services

Program Support Services provides support and expertise to the regional delivery system within Court Services Division, as well as executive support. Specific responsibilities include coordinating the implementation of new programs, developing enhancements and modifications to existing programs, developing service standards and mechanisms to monitor service standards, developing operational procedures, performing policy analysis and providing assistance in divisional and operational planning.

s'acquittent de leur obligation de contribution financière.

Les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux fournissent des services d'accueil, d'aiguillage, de counseling et de médiation aux familles qui éprouvent des difficultés causées par une séparation. Ces travailleurs sociaux sont également le point d'accès pour les personnes qui demandent de l'aide juridique en matière de droit de la famille, surtout les personnes qui sont victimes de violence conjugale. Tous les services sont offerts gratuitement.

Pour l'amour des enfants est un programme d'information pour les parents séparés. Ce programme renseigne sur les répercussions sociales, économiques, émotionnelles et juridiques de la séparation et ainsi que sur les effets de la séparation sur les enfants selon leur âge et leur stade de développement. *Pour l'amour des enfants* enseigne aux parents séparés des techniques pour communiquer efficacement avec leurs enfants et entre eux ainsi que pour réduire les conflits et les répercussions négatives de la séparation et du divorce sur les enfants.

Services des shérifs

Les Services des shérifs sont chargés du transport des détenus, de l'administration des jurys, de la sécurité des tribunaux de la Cour du Banc de la Reine, de la Cour d'appel et, dans certaines régions de la province, de la Cour provinciale, de la signification des documents et de l'exécution des ordonnances judiciaires dans les affaires civiles. La province compte huit bureaux de shérif régionaux.

Services de soutien des programmes

La Direction des services de soutien des programmes met ses ressources et ses compétences au service de la Division des services aux tribunaux dans le cadre de son système de prestation en région et lui fournit un soutien administratif. Parmi ses responsabilités, mentionnons la coordination de la mise en œuvre des nouveaux programmes, l'amélioration et la modification des programmes existants, l'élaboration de normes de service et de mécanismes de suivi connexes, l'élaboration de modalités opérationnelles, l'analyse des politiques et l'aide à

Courts of New Brunswick

The province is responsible for the constitution, maintenance, and administration of all levels of courts in New Brunswick: the Court of Appeal, the Court of Queen's Bench (Trial Division and Family Division), the Probate Court, the Small Claims Court, and the Provincial Court.

The Court of Appeal

The Court of Appeal of New Brunswick currently consists of the Chief Justice and five other justices, as well as three supernumerary judges. The *Judicature Act* provides that appeals must be heard by not less than three justices. This court sits permanently in Fredericton, but may sit elsewhere at the discretion of the Chief Justice.

The Court of Queen's Bench

The Court of Queen's Bench of New Brunswick consists of two divisions: the Trial Division and the Family Division.

The Chief Justice of the Court of Queen's Bench, and up to 25 justices, constitute this court. Upon request of the Chief Justice of the Court of Queen's Bench, a judge appointed to one Division of the Court can act as a judge of the other Division. The Court of Queen's Bench has jurisdiction for both civil and criminal cases arising in the province, except for those matters that are expressly excluded by statute.

The Court of Queen's Bench, Trial Division exercises jurisdiction over indictable criminal offences tried by judge and jury or by judge alone, civil cases and certain appeals from the Provincial Court.

The Court of Queen's Bench, Family Division is a unified family court system responsible for child protection, adoption, divorce, inter-spousal

la planification des activités de la Division et des opérations.

Tribunaux du Nouveau-Brunswick

La province est chargée de la constitution, du maintien et de l'administration des tribunaux judiciaires de toutes les instances au Nouveau-Brunswick : la Cour d'appel, la Cour du Banc de la Reine (Division de première instance et Division de la famille), la Cour des successions, la Cour des petites créances et la Cour provinciale.

Cour d'appel

La Cour d'appel du Nouveau-Brunswick est composée du juge en chef, de cinq autres juges et de trois juges surnuméraires. La *Loi sur l'organisation judiciaire* prévoit que les appels doivent être entendus par au moins trois juges. La Cour d'appel a son siège permanent à Fredericton, mais elle peut siéger ailleurs, à la discrétion du juge en chef du Nouveau-Brunswick.

Cour du Banc de la Reine

La Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick comprend deux divisions : la Division de première instance et la Division de la famille.

Le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine et jusqu'à 25 juges en sont les magistrats permanents. À la demande du juge en chef de la Cour du Banc de la Reine, un juge nommé à une division de la Cour peut agir en tant que juge de l'autre division. La Cour du Banc de la Reine a compétence pour entendre les causes civiles et criminelles dans la province, à l'exception des affaires expressément exclues par une loi.

La Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine a compétence pour juger les actes criminels entendus par un juge avec jury ou un juge seul, les affaires civiles et certains appels des décisions de la Cour provinciale.

La Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine est un tribunal unifié de la famille responsable des affaires qui concernent la protection de l'enfance, l'adoption, le divorce, les droits et les obligations des conjoints, de même que rights and obligations, as well as parent-and-child rights and obligations.

The Court of Queen's Bench is organized into eight judicial districts: Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint John, Moncton, Miramichi, Bathurst and Campbellton.

The Probate Court

Judges of the Court of Queen's Bench are *ex-officio* judges of the Probate Court. The Trial Division judges hear probate matters. The Probate Court has jurisdiction and power to establish the legal validity of wills, to grant administration of the estates of deceased persons, to recall or revoke grants and to supervise the administration and distribution of estates. The Probate Court has offices in each of the eight judicial districts, as well as in St. Stephen.

The Small Claims Court

The Small Claims Court has jurisdiction in an action for debt or damages where the amount claimed does not exceed $6,000 and in an action for the recovery of possession of personal property where the value of the personal property does not exceed $6,000.

Senior lawyers from across the Province are appointed as adjudicators by the Lieutenant-Governor in Council. The Small Claims Court hears cases in each of the eight judicial districts.

Provincial Court of New Brunswick

The Provincial Court is the criminal court of first instance. It is the court before which a matter is first brought for all summary conviction (less serious) and indictable (more serious) offences in the province. For trial and disposition of cases, certain indictable offences may, or must, be heard by the Court of Queen's Bench, as required by the *Criminal Code of Canada.*

les droits et les obligations des parents et des enfants.

La Cour du Banc de la Reine comprend huit circonscriptions judiciaires : Edmundston, Woodstock, Fredericton, Saint-Jean, Moncton, Miramichi, Bathurst et Campbellton.

Cour des successions

Les juges de la Cour du Banc de la Reine sont des juges ex-officios de la Cour des successions. Les juges de la Division de première instance sont chargés d'entendre les questions successorales. La Cour des successions a la compétence et le pouvoir d'établir la validité juridique des testaments, d'octroyer l'administration des successions de personnes décédées, d'en rappeler ou d'en révoquer l'octroi et d'exercer un contrôle sur l'administration et la distribution des biens de chaque succession. La Cour des successions a des bureaux dans chacune des huit circonscriptions judiciaires ainsi qu'à St. Stephen.

Cour des petites créances

La Cour des petites créances a compétence dans toute action en recouvrement d'une créance ou en dommages-intérêts lorsque le montant réclamé ne dépasse pas 6 000 $ et dans toute action en recouvrement de la possession de biens personnels lorsque la valeur de ceux-ci ne dépasse pas 6 000 $.

Des avocats chevronnés sont nommés à titre d'adjudicateurs par le lieutenant-gouverneur en conseil. La Cour des petites créances entend des causes dans chacune des huit circonscriptions judiciaires.

Cour provinciale du Nouveau-Brunswick

La Cour provinciale est le tribunal de première instance en matière criminelle, c'est-à-dire celui devant lequel sont d'abord engagées toutes les poursuites pour les infractions punissables sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire (infractions moins graves) et pour les actes criminels (infractions plus graves) dans la province. Certains actes criminels peuvent ou doivent être jugés par la Cour du Banc de la

However, all proceedings for offences, from municipal bylaws to murder, commence in the Provincial Court. The Provincial Court has also been designated as the Youth Court under the *Youth Criminal Justice Act* and deals with persons between the ages of 12 and 17 who have been charged with summary conviction and indictable offences.

The Provincial Court consists of the Chief Judge, the Associate Chief Judge and 25 other judges. The Provincial Court has 14 permanent locations and 11 satellite locations.

Highlights

Court Activity

- A total of 71 civil matters were heard in the Court of Appeal in 2004-2005, representing an increase of 20 per cent from 2003-2004. During the same period, the number of criminal cases increased from 37 to 47. The number of small claims appeals rose from two in 2003-2004 to four in 2004-2005.

- The Office of the Registrar processed 132 adoption files in 2004-2005, an 11 per cent decrease from the previous year. In addition, 783 bankruptcies were filed, an increase of 13 per cent. Other filing activity included the commencement of 1,557 divorce proceedings, which did not represent a percentage change from 2003-2004, as well as the filing of 1,375 decrees absolute and divorce judgments, down four per cent from 2003-2004.

- In the Court of Queen's Bench, Trial Division, 3,744 causes were filed in 2004-2005, a two per cent decrease from 2003-2004. The number of matters filed was recorded at 759, a decrease of 11 per cent from the previous year.

Reine, comme l'exige le *Code criminel du Canada*.

Cependant, toutes les poursuites, débutant par les cas d'infraction aux règlements municipaux jusqu'aux meurtres, doivent être entendues devant la Cour provinciale. La Cour provinciale a également été désignée comme tribunal pour adolescents pour l'application de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* et elle entend les causes portant sur des infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité et sur des actes criminels commis par des adolescents âgés de 12 à 17 ans.

La Cour provinciale regroupe un juge en chef, un juge en chef associé et 25 autres juges. Elle compte 14 bureaux permanents et 11 tribunaux satellites.

Faits saillants

Activités des tribunaux

- En tout, 71 appels en matière civile ont été entendus par la Cour d'appel en 2004-2005, ce qui représente une augmentation de 20 p. 100 par rapport à 2003-2004. Au cours de la même période, le nombre d'appels en matière criminelle a augmenté pour passer de 37 à 47. Le nombre d'appels en matière de petites créances a augmenté pour passer de deux en 2003-2004 à quatre en 2004-2005.

- Le Bureau du registraire a traité 132 dossiers d'adoption en 2004-2005, soit 11 p. 100 de moins que l'année précédente. En outre, il a reçu 783 déclarations de faillite, ce qui représente une augmentation de 13 p. 100. Le registraire a aussi reçu 1 557 requêtes de divorce (ne représente aucun changement de pourcentage) et a traité le dépôt de 1 375 jugements irrévocables et jugements de divorce (une diminution de 4 p. 100 par rapport à 2003-2004).

- Un total de 3 744 actions ont été engagées à la Division de première instance de la Cour du Banc de la Reine en 2004-2005, soit une diminution de 2 p. 100 par rapport à 2003-2004. Le nombre de questions en litige s'est chiffré à 759, soit une diminution de

- Total filing activity in the Court of Queen's Bench, Family Division was 6,420 in 2004-2005, a decrease of three per cent from the previous year total of 6,641.

- In 2004-2005, 3,266 claims were filed with the Small Claims Court, a decrease of 14 per cent from the previous year. Of these, 1,901 were in the monetary range of up to and including $3,000 and 1,365 represented filings of over $3,000. The number of small claims hearings held in 2004-2005 was 1,048, down four per cent from 2003-2004.

- The Provincial Court disposed of 43,089 charges in 2004-2005, an increase of three per cent over the previous fiscal year. Approximately 33 per cent of all charges disposed were default convictions under the *Motor Vehicle Act*.

- In 2004-2005, the Youth Justice Court disposed of 3,913 charges, a decrease of one per cent from the previous year.

Programs and Other Initiatives

- The Court Services Division, together with other branches of the Department of Justice and other interested departments, continued the "Kids Come First: Family Support Orders Service Renewal" project in 2004-2005. The project consists of three major components: legislative changes, a revised organizational structure and new technology. In this fiscal year, activities focused on the development of new support enforcement legislation that would provide the framework for a revised program model and broaden the scope of enforcement remedies for non-payment of child and spousal support.

11 p. 100 comparativement à l'année précédente.

- Un total de 6 420 demandes ont été déposées à la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine en 2004-2005, soit une diminution de 3 p. 100 comparativement au total de l'année précédente (6 641).

- En 2004-2005, 3 266 dossiers de petites créances ont été ouverts, soit une baisse de 14 p. 100 par rapport à l'année précédente. La somme en litige était de 3 000 $ ou moins dans 1 901 cas et elle dépassait 3 000 $ dans 1 365 cas. En tout, 1 048 audiences ont été tenues à la Cour des petites créances pendant l'année, soit 4 p. 100 de moins qu'en 2003-2004.

- La Cour provinciale a traité 43 089 accusations en 2004-2005, soit 3 p. 100 de plus que pendant l'exercice financier précédent. Environ 33 p. 100 de toutes les affaires ayant fait l'objet d'une décision étaient des condamnations par défaut en vertu de la *Loi sur les véhicules à moteur*.

- En 2004-2005, 3 913 accusations ont fait l'objet d'une décision devant le Tribunal pour adolescents, soit une diminution de 1 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Programmes et autres initiatives

- La Division des services aux tribunaux, conjointement avec d'autres directions du ministère de la Justice et d'autres ministères intéressés, a poursuivi en 2004-2005 le projet *Les enfants avant tout : renouvellement du Service des ordonnances de soutien familial*. Le projet comprend trois principaux volets : modifications législatives, remaniement de la structure organisationnelle et utilisation de nouveaux moyens technologiques. Au cours de l'exercice, la Division a concentré ses efforts sur l'élaboration de nouvelles dispositions législatives qui procurent un cadre de référence pour le renouvellement du modèle d'exécution des ordonnances de soutien et qui accroît la portée des recours en cas de non-paiement des pensions alimentaires pour conjoint ou pour enfants.

- In 2004-2005, the Court Services Division implemented policies and procedures to support the implementation of amendments to the *Criminal Code* and other Acts including the *Sex Offender Information Registration Act*.

- In 2004-2005, the total caseload for the Family Support Orders Service was 14,087 cases, a decrease of four per cent from the previous year. Support payments due totaled $43.1 million, while payments received and disbursed amounted to $33.7 million. As a result, 78 per cent of the amount due was received, an increase of one percent over 2003-2004. Of the total dollars collected in 2004-2005, $4.2 million was paid to the Minister of Finance account with respect to benefits paid for social assistance.

- In 2004-2005, an Integrated Voice Response (IVR) system responded to an average of 13,767 child/spousal support inquiries per month from recipients and payers seeking information on payments received and due. This represented an increase of 22 per cent from the 2003-2004 average. The IVR system was implemented in March 2003 to provide clients with faster response to their queries and to allow staff to devote more time to account management.

- Court Services Division also continued the Child Support Variation Service (CSVS) under the Child-Centered Family Justice Initiatives Strategy. This pilot project was initiated in 2002-2003 in the Court of Queen's Bench judicial district of Saint John. Senior family law lawyers (conciliation officers) meet with the parties to help resolve the issue of child support variation. Conciliation officers review the documentation provided, ensure it is proper and complete, meet with the parties, and offer a recommendation based on the information provided and a proper application of the *Child Support Guidelines*. If the parties agree with the recommendation, a consent order is prepared, signed and forwarded to a

- En 2004-2005, la Division des services aux tribunaux a établi des directives et des modalités servant à la mise en application des modifications au *Code criminel* et à d'autres lois, dont la *Loi sur l'enregistrement de renseignements sur les délinquants sexuels*.

- En 2004-2005, le Service des ordonnances de soutien familial a traité un total de 14 087 dossiers, ce qui représente une diminution de 4 p. 100 comparativement à l'année précédente. Les paiements de soutien exigibles totalisaient 43,1 millions de dollars. De ce montant, 33,7 millions de dollars ont été reçus et déboursés en 2003-2004. C'est donc dire que 78 p. 100 des sommes exigibles ont été perçues, soit une augmentation de 1 p. 100 par rapport à 2003-2004. Du total perçu en 2004-2005, 4,2 millions de dollars ont été versés au compte du ministre des Finances au titre des prestations d'assistance sociale.

- En 2004-2005, le système interactif de réponse vocale a reçu en moyenne 13 767 demandes de renseignements, par mois, de payeurs et de prestataires d'un soutien aux enfants ou au conjoint qui désiraient obtenir de l'information sur les paiements reçus et exigibles, représentant une augmentation de 22 p. 100 par rapport à la moyenne de 2003-2004. Le système a été mis en œuvre en mars 2003 pour fournir aux clients une réponse plus rapide à leurs demandes de renseignements et permettre au personnel de consacrer davantage de temps à la gestion des comptes.

- La Division des services aux tribunaux a également continué l'application du Service de modification des pensions alimentaires pour enfants (SMPAE) dans le cadre de la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant. Ce projet-pilote a été lancé en 2002-2003 par le bureau de la circonscription judiciaire de Saint-Jean de la Cour du Banc de la Reine. Des avocats chevronnés (agents de conciliation) rencontrent les parties dans les cas de litige relatifs à la modification d'une pension alimentaire pour enfant. Les agents de conciliation examinent les preuves soumises, s'assurent que la documentation présentée est appropriée et complète, rencontrent les parties, proposent une recom-

judge for approval. If the parties do not agree, the file is forwarded to the court for a judicial hearing. Of the 147 cases dealt with in 2004-2005, 59 per cent (86) were settled without a judicial hearing. A further 29 per cent (42) were forwarded to the court because agreement could not be reached. The remaining five per cent (8) of cases were withdrawn before proceeding. An independent evaluation of the program was completed, and a final report issued in October 2004. The evaluation confirmed the program is viewed very positively by clients, staff and other stakeholders.

- During 2004-2005, court social workers served 6,184 clients at intake interviews, an increase of four per cent over 2003-2004. Of these, 1,026 were referred to a family solicitor after the intake interview, a decrease of three per cent from the previous year. Of the clients referred to a family solicitor, 596 were victims of partner abuse and 430 were dependent spouses in need of help to address support issues. LANB contracts family solicitors to provide family law services to all clients referred to them by the court social workers. They provide legal services to support beneficiaries and victims of partner abuse for whom the court social workers' mediation services would be inappropriate. They also provide legal representation in support enforcement matters on behalf of the Family Support Orders Service.

- The Court Services Division participated in a F/P/T Task Force on Child-Centered Justice

mandation en fonction des renseignements fournis et une application appropriée des *Lignes directrices en matière de soutien pour enfant*. Si les parties sont d'accord avec la recommandation, une ordonnance sur consentement est préparée, signée et envoyée à un juge pour approbation. Si les parties ne sont pas d'accord, le dossier est soumis au tribunal pour la tenue d'une audience judiciaire. Sur les 147 dossiers qui ont été traités en 2004-2005, 59 p. 100 (86) ont été réglés sans la tenue d'une audience judiciaire. Par ailleurs, 29 p. 100 (42) ont été renvoyés devant le tribunal parce qu'aucune entente n'a pu être conclue. Les autres 5 p. 100 (8) des cas ont été retirés avant de procéder. Une évaluation indépendante du programme a été complétée et un rapport final publié au mois d'octobre 2004. L'évaluation a confirmé que le programme est perçu très positivement par les clients, les employés et les autres intervenants du milieu.

- En 2004-2005, les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ont servi 6 184 clients lors des entrevues d'accueil, soit 4 p. 100 de plus qu'en 2003-2004. De ce nombre, 1 026 ont été orientés vers les avocats spécialisés en droit de la famille à la suite de l'entrevue d'accueil, soit une diminution de 3 p. 100 par rapport à l'année précédente. Parmi les clients qui ont consulté un avocat spécialisé en droit de la famille, 596 étaient des victimes de violence conjugale et 430 étaient des conjoints à charge ayant besoin d'aide pour régler des questions relatives au soutien. La Commission des services d'AJNB embauche à forfait des avocats spécialisés en droit de la famille pour fournir des services de droit familial à tous les clients qui lui sont envoyés par les travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux. Ces avocats fournissent des services juridiques aux bénéficiaires d'un soutien et aux victimes de violence conjugale pour lesquels les services de médiation des travailleurs sociaux rattachés aux tribunaux ne seraient pas appropriés. Ils assurent en outre la représentation en justice du Service des ordonnances de soutien familial dans les affaires liées à l'exécution des pensions alimentaires.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux activités d'un groupe de travail F-P-T sur les initiatives en matière de justice

Initiatives. Under these initiatives, the Court Services Division co-ordinated a variety of family law projects through a cost-sharing agreement with the federal Department of Justice. One of these projects was the continuation of the *For the Sake of the Children* program, for which there were 2,817 registrations in 2004-2005, up 12 per cent from 2003-2004. In 2004-2005, Court Services Division began to compile statistics about the number of people who actually attend the program. Of those registered, 1,489 people, or 53 per cent, attended. The number of registrations always exceeds actual attendance, due to cancellations, no-shows, and subsequent repeat registrations by the same individuals. An independent evaluation of the program was completed in March, 2004 and the final translated report was issued in May 2004. The evaluation found that the program is viewed either favorably or very favorably by over 95 per cent of persons who had attended.

- A new program, also funded under the federal Child-Centered Family Justice Initiatives strategy, is the Court-Ordered Evaluations Support Program (C-OESP), which began September 1, 2004. C-OESP provides financial assistance to parents whom the Court has ordered to submit to a custody evaluation for the purpose of determining custody and access issues in private contested custody matters. The level of assistance is scaled to applicants' incomes, and caps are imposed on the amounts that can be charged to the program by evaluators. A total of 32 applications were received through March 31, 2005, of which 27 qualified for assistance.

- Support was provided to the *Criminal Code* Review Board, a body established pursuant to subsection 672.38 (1) of the *Criminal Code*. The Board makes or reviews dispositions concerning any accused in respect of whom there is a verdict of not criminally responsible by reason of mental disorder or where it is found that the accused is unfit to stand trial.

axée sur les enfants. Dans ce contexte, la Division des services aux tribunaux a coordonné divers projets dans le domaine du droit de la famille grâce à une entente de partage des coûts avec le ministère fédéral de la Justice. Un de ces projets visait la continuation du programme *Pour l'amour des enfants*, auquel 2 817 personnes se sont inscrites en 2004-2005, ce qui représente une augmentation de 12 p. 100 par rapport à 2003-2004. En 2004-2005, la Division des services aux tribunaux a commencé à rassembler des données sur le nombre de personnes qui ont participé au programme. Des personnes inscrites, 1 489, ou 53 p. 100, y ont effectivement participé. Le nombre d'inscriptions est toujours supérieur au nombre réel de participants en raison des annulations, des absences et des inscriptions multiples par les mêmes personnes. Une évaluation indépendante de ce programme a été complétée en mars 2004 et le rapport final traduit a été publié en mai 2004. L'évaluation a conclu que le programme est perçu favorablement ou très favorablement par plus de 95 p. 100 des participants.

- Le Programme d'aide aux évaluations ordonnées par le tribunal (PAEOT) est un nouveau programme également financé par l'entremise de la Stratégie de justice familiale axée sur l'enfant du gouvernement fédéral. Ce programme mis sur pied le 1er septembre 2004 offre une aide financière aux parents qui doivent se soumettre à une évaluation ordonnée par le tribunal dans le cadre de litiges privés en matière de garde et de droits de visite. L'aide accordée est proportionnelle au revenu qui est à la disposition des demandeurs et une limite est imposée aux montants facturés au Programme par les évaluateurs. En tout, 32 demandes ont été reçues jusqu'au 31 mars 2005, et 27 des demandeurs étaient admissibles à une aide.

- Un soutien a été fourni à la Commission d'examen constituée en vertu du paragraphe 672.38 (1) du *Code criminel*, un organisme qui prend des mesures ou examine les mesures prises lorsque le tribunal rend un verdict de non-responsabilité criminelle pour cause de troubles mentaux ou d'inaptitude à subir un procès.

- As part of its court-related transportation responsibilities in 2004-2005, Sheriff Services transported 18,337 persons over a total of 1,588,519 kilometres. Among those transported were young offenders, federal inmates, adult offenders, parole violators, federal inmates, immigration detainees and psychiatric patients being transported on behalf of the Department of Health and Wellness.

- In 2004-2005, deputy sheriff coroners employed in Miramichi by the Department of Justice provided a final year of after-hours coroner services for Public Safety on a charge-back basis, as part of the transition of court-related Sheriff Services from Public Safety to Justice.

- Sheriff Services received three new vans to be used for the transportation of persons in custody. These vans replaced older vans that were due to be taken out of service. Updating the Sheriff Services fleet augments the safety of clients as well as ensuring the safety of staff. The markings on the vans have also been modified to reflect a more modern and professional image.

- Sheriff Services uses metal detectors to search members of the public entering courtrooms. During 2004-2005, Sheriff Services increased the security in the courts with the purchase of eight hand-held and two walk-through metal detectors. The metal detectors are portable and may be moved to other regions in the province as the need arises.

- A total of $104,231.85 in Sheriff fees was collected for the execution of orders, the service of documents, and other services provided by Sheriff Services during the 2004-2005 fiscal year.

- En ce qui concerne leurs responsabilités relatives au transport des détenus en 2004-2005, les Services des shérifs ont assuré le transport de 18 337 personnes sur un total de 1 588 519 kilomètres. Parmi les personnes visées par ces services se trouvaient des jeunes contrevenants, des contrevenants adultes, des contrevenants aux conditions de la libération conditionnelle, des détenus sous responsabilité fédérale des immigrants en détention préventive et des personnes atteintes de troubles mentaux transportées pour le compte du ministère de la Santé et du Mieux-être.

- En 2004-2005, les shérifs-coroners adjoints employés à Miramichi par le ministère de la Justice ont, pour la dernière année, fourni au ministère de la Sécurité publique des services de coroners après les heures de bureau facturés à l'interne. Ces mesures avaient été prises pour faciliter le transfert du ministère de la Sécurité publique au ministère de la Justice des responsabilités des shérifs en matière de services aux tribunaux.

- Les Services des shérifs ont reçu trois nouvelles fourgonnettes pour le transport des personnes sous garde. Ces véhicules remplacent les anciennes fourgonnettes qui devaient être mises au rancart. Le renouvellement du parc automobile des Services des shérifs permet d'accroître la sécurité autant pour les clients que pour le personnel. Les inscriptions qui figurent sur les fourgonnettes ont été modifiées de façon à leur donner une allure plus moderne et professionnelle.

- Les Services des shérifs utilisent des détecteurs de métal pour fouiller les membres du public qui accèdent aux salles d'audience. En 2004-2005, les Services des shérifs ont acheté huit détecteurs de métal manuels et deux portiques détecteurs de métal afin d'améliorer la sécurité dans les tribunaux. Les détecteurs de métal sont portatifs et peuvent être envoyés dans d'autres régions de la province au besoin.

- Les droits de shérif qui ont été perçus pour l'exécution d'ordonnances, le service des documents, et d'autres services fournis par les Services des shérifs au cours de l'année

- The Court Services Division participated on a number of F/P/T and inter-governmental committees, including the Maintenance Enforcement Program Directors' Working Group, the Justice Information System-Client Information System Interface Committee, the Jury Management Committee, the *Youth Criminal Justice Act* Steering Committee, the Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice, the Interjurisdictional Support Subcommittee, the Working Group on Judicial Affairs, and the Working Group on Data Needs Related to the Youth Justice Renewal Initiative.

financière 2004-2005 se sont élevés à 104 231,85 $.

- La Division des services aux tribunaux a participé aux travaux d'un certain nombre de comités F-P-T et intergouvernementaux, notamment le groupe de travail des directeurs des programmes d'exécution des ordonnances, le comité pour l'interface du Système d'information sur la justice (SIJ) et du Système d'information sur la clientèle (SIC), le comité sur l'administration des jurys, le comité directeur sur la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*, le comité de coordination des hauts fonctionnaires en matière de justice familiale, le sous-comité sur l'établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien, le groupe de travail sur les affaires judiciaires et le groupe de travail sur les besoins en données relatives à l'Initiative de renouvellement du système de justice pour les jeunes.

Court Statistics / Statistiques relatives aux tribunaux

Table / Tableau 1

Court of Queen's Bench – Trial Division: Causes*
Cour du Banc de la Reine – Division de première instance : actions*

Judicial District / Circonscription judicaire	District Total / Total pour la circonscription 2004-2005	District Total / Total pour la circonscription 2003-2004	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint John	882	999	-12 %
Moncton	1,051	1,117	-6 %
Fredericton	736	667	10 %
Bathurst	565	526	7 %
Miramichi	138	144	-4 %
Campbellton	90	115	-22 %
Edmundston	173	158	9 %
Woodstock	109	113	-4 %
TOTAL	**3,744**	**3,839**	**-2 %**

***Note:** *A cause is defined as an action, suit or other originating process between a plaintiff and a defendant.*

***Remarque :** *Une action désigne une action, une poursuite ou toute autre procédure introductive d'instance entre un demandeur et un défendeur.*

Table / Tableau 2

Court of Queen's Bench – Trial Division: Matters* Filed
Cour du Banc de la Reine - Division de première instance : questions déposées*

Judicial District / Circonscription judicaire	District Total / Total pour la circonscription 2004-2005	District Total / Total pour la circonscription 2003-2004	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Saint John	145	173	-16 %
Moncton	150	191	-21 %
Fredericton	94	109	-14 %
Bathurst	93	92	1 %
Miramichi	73	113	-35 %
Campbellton	77	59	31 %
Edmundston	98	94	4 %
Woodstock	29	20	45 %
TOTAL	759	851	-11 %

***Note:** *Matters generally include: criminal matters, primarily indictable and summary conviction appeals, and Notices of Application in civil matters (trials or hearings and ex-parte applications).*

***Remarque :** *Les questions comprennent généralement : les affaires criminelles (accusations et appels sommaires) et les avis de requête concernant les affaires civiles (procès ou audiences et requêtes ex parte).*

Table / Tableau 3

Court of Queen's Bench – Family Division: Total Filing Activity
Cour du Banc de la Reine – Division de la famille :

Judicial District / Circonscription judicaire	Trial records for petitions / Dossiers d'instruction relatifs aux requêtes déposées	Motions / Motions déposées	Applications / Requêtes déposées	Separation agreements/ Ententes de séparation	Voluntary Agreement (FCS Clients) / Accords volontaires (clients de SFC) **	Affidavits of Default / Affidavits constatant le défaut	*Total*
Saint John	324	232	546	13	65	5	**1,185**
Moncton	382	458	474	25	44	269	**1,652**
Fredericton	350	220	292	18	56	15	**951**
Bathurst	96	121	296	10	95	99	**711**
Miramichi	78	50	147	20	33	137	**465**
Campbellton	50	108	195	3	34	30	**420**
Edmundston	86	130	142	11	15	47	**431**
Woodstock	136	60	149	75	20	165	**605**
Total 2004-2005	**1,502**	**1,379**	**2,241**	**175**	**362**	**767**	**6,420**
Total 2003-2004	**1,465**	**1,393**	**2,233**	**227**	**481**	**842**	**6,641**
% change / variation en pourcentage	**3%**	**-1%**	**0%**	**-23%**	**-25%**	**-9%**	**-3%**

***FCS=Department of Family and Community Services.*
***SFC=Ministère des Services familiaux et communautaires.*

Table / Tableau 4

Small Claims Court – Number of Claims Filed
Cour des petites créances – Nombre de demandes déposées

Judicial District Circonscription judiciaire	Up to $3,000 Jusqu'à concurrence de 3 000 $	$3,000 to $6,000 De 3 001$ à 6 000 $	Total
Saint John	328	346	674
Moncton	430	324	754
Fredericton	308	182	490
Bathurst	200	174	374
Miramichi	150	97	247
Campbellton	105	60	165
Edmundston	187	90	277
Woodstock	193	92	285
Total 2004-2005	**1,901**	**1,365**	**3,266**
Total 2003-2004	**2,452**	**1,324**	**3,776**
Change from 2003-2004 Variation de 2003-2004	**-22 %**	**3 %**	**-14 %**

Table / Tableau 5

Provincial Court of New Brunswick Charge Data – Adults Only*
Cour provinciale du Nouveau-Brunswick : Données relatives aux inculpations (adultes seulement)*

Region / Région	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2004-2005	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2003-2004	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	7,064	7,970	-11%
Saint John	3,903	3,645	7%
Hampton	3,154	3,021	4%
St. Stephen	1,707	2,145	-20%
Fredericton	4,926	3,907	26%
Burton	1,903	1,698	12%
Woodstock	2,563	2,770	-7%
Grand Falls	1,314	1,472	-11%
Edmundston	1,825	1,671	9%
Campbellton	2,993	3,358	-11%
Bathurst	2,079	1,679	24%
Tracadie	3,003	2,854	5%
Miramichi	3,122	2,832	10%
Richibucto	3,533	3,000	18%
Total	**43,089**	**42,022**	**3%**

**Excluding Municipal bylaws / À l'exception des arrêtés municipaux.*

Table / Tableau 6

Provincial Court of New Brunswick Charge Data - Youth* Cour provinciale du Nouveau-Brunswick : Données relatives aux inculpations (adolescents)*

Region / Région	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2004-2005	Number of charges disposed of / Nombre d'inculpations jugées 2003-2004	Change compared to previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédent
Moncton	842	746	13%
Saint John	664	696	-5%
Hampton	392	383	2%
St. Stephen	156	160	-3%
Fredericton	309	317	-3%
Burton	97	175	-45%
Woodstock	245	359	-32%
Grand Falls	151	112	35%
Edmundston	113	117	-3%
Campbellton	174	200	-13%
Bathurst	137	94	46%
Tracadie	106	145	-27%
Miramichi	339	338	0%
Richibucto	188	91	107%
Total	**3,933**	**3,933**	**-1%**

**Excluding Municipal bylaws / À l'exception des arrêtés municipaux.*

Table / Tableau 7

Collection Rate for Fines and Surcharges Imposed in Fiscal Year Provincial Court and Youth Justice Court / Taux de recouvrement des amendes et des suramendes compensatoires imposées au cours de l'exercice Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

	2004-2005	% 2004-2005	2003-2004	%2003-2004
Fines Imposed **Amendes imposées**	4,014	100	3,689	100
Fines Satisfied **Amendes satisfaits**	2,553	63.6	2,379	64.4
Outstanding Fines **Amendes en souffrance**	1,462	36.4	1,310	35.5

(Source: Justice Information System)
**All tables include fines and surcharges imposed during the stated fiscal year collected by Justice on behalf of the federal Receiver General and the Province of New Brunswick's Consolidated Revenue Fund.*

(Source : Système d'information sur la justice)
**Tous les tableaux comprennent les amendes et les suramendes compensatoires imposées au cours de l'exercice indiqué qui ont été recouvrées par le ministère de la Justice pour le compte du receveur général du Canada et du Trésor du gouvernement du Nouveau-Brunswick.*

Table / Tableau 8

Provincial Court and Youth Justice Court Number and Value of Fines and Surcharges Imposed / Cour provinciale et Tribunal pour adolescents Nombre total et valeur des amendes et suramendes imposées

	Number of Fines / Nombre d'amendes	Value (including surcharges) - $ /Valeur (incluant les suramendes) - $
Provincial Court / Cour provinciale	8,987	3,930,402
Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents	479	83,836
Total 2004-2005	9,466	4,014,238
Total 2003-2004	9,200	3,284,779
% change / Variation en pourcentage	**2.9%**	**22.2%**

Table / Tableau 9

Provincial Court / Cour provinciale Fines and Surcharges Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served / Amendes et suramendes acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention

	Value of Fines and Surcharges ($)/ Valeur des amendes et suramendes ($)	Cash Payment ($)/ En espèces ($)	Fine Option ($)/ Programme option–amende ($)	Time Served ($)/ Detention ($)
2004-2005	2,498,681 (100%)	2,174,024 (87%)	135,402 (5.4%)	189,256 (7.4%)
2003-2004	2,338,275 (100%)	1,983,323 (84.9%)	163,600 (7%)	191,353 (8.2%)
% change / Variation en pourcentage	**6.9%**	**9.6%**	**-17.2%**	**-1.1%**

Table / Tableau 10

Youth Justice Court / Tribunal pour adolescents

Fines and Surcharges Satisfied by Cash Payment, Fine Option and Time Served / Amendes et suramendes acquittées en espèces, dans le cadre du Programme d'option-amende ou au moyen d'une période de détention

	Value of Fines and Surcharges ($)/ Valeur des amendes et suramendes ($)	Cash Payment ($)/ En especes ($)	Fine Option ($)/ Programme option-amende ($)	Time Served ($)/ Détention ($)
2004-2005	53,899 (100%)	43,352 (80.4%)	7,096 (13.2%)	3,451 (6.4%)
2003-2004	40,766 (100%)	32,586 (79.9%)	5,778 (14.2%)	2,402 (5.9%)
% change / Variation en pourcentage	**32.2%**	**33%**	**-22.8%**	**43.7%**

Table / Tableau 11

Provincial Court and Youth Justice Court / Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

Detail by Court - Value of Outstanding Fines and Suramendes / Données par tribunal - Valeur des amendes et surcharges non payés

	Provincial Court ($)/ Cour provinciale ($)	Youth Justice Court ($) / Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2004-2005	**1,431,720 (98%)**	**29,936 (2%)**	**1,461,657 (100%)**
2003-2004	**1,292,225 (98.6%)**	**17,822 (1.4%)**	**1,310,047 (100%)**
% change / Variation en pourcentage	**10.8%**	**68%**	**11.8%**

Table / Tableau 12

Provincial Court and Youth Justice Court / Cour provinciale et Tribunal pour adolescents

Detail by Court - Value of Overdue Fines and Surcharges / Données par tribunal - Valeur des amendes et suramendes en souffrance

	Provincial Court ($)/ Cour provinciale ($)	Youth Justice Court ($)/ Tribunal pour adolescents ($)	Total ($)
2004-2005	**10,093,557**	**113,599**	**10,207,156**

This table shows the value of outstanding amounts between the October 1999 implementation of new Justice Information System and March 31, 2005.

Le présent tableau indique la valeur des sommes dues à partir de la mise en œuvre du nouveau Système d'information sur la justice, en octobre 1999, jusqu'au 31 mars 2005.

Sheriff Services Statistics
Statistiques relatives aux Services des sheriffs

Table / Tableau 13

Transportation of Persons in Custody—Kilometres Traveled
Transport des détenus—Kilométrage

Region / Région	Total 2004-2005	Total 2003-2004	Change from previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Bathurst	190,418	152,719	25%
Campbellton	122,852	102,393	20%
Edmundston	194,693	201,970	-4%
Fredericton	224,180	192,755	16%
Miramichi	183,279	193,946	-5%
Moncton	312,342	268,175	16%
Saint John	280,499	242,028	16%
Woodstock	80,256	88,427	-9%
Total	**1,588,519**	**1,442,413**	**10%**

Table / Tableau 14

Transportation of Persons in Custody—Number of Persons Transported
Transport des détenus—Nombre de Personnes Transportées

Region / Région	Total 2004-2005	Total 2003-2004	Change from previous fiscal year / Variation par rapport à l'année fiscale précédente
Bathurst	1,113	1,051	6%
Campbellton	777	722	8%
Edmundston	1,381	1,523	-9%
Fredericton	2,302	1,983	16%
Miramichi	2,484	2,405	3%
Moncton	5,108	4,734	8%
Saint John	4,508	4,685	-4%
Woodstock	664	697	-5%
Total	**18,337**	**17,800**	**3%**

Justice Services Division

The Justice Services Division includes Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch, Examinations Branch, Insurance Branch, Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch, and Securities Administration Branch.

Credit Unions, Co-operatives and Trust Companies Branch

Credit Unions

This Branch is responsible for the supervision of credit unions and caisses populaires in New Brunswick. It administers the *Credit Unions Act* and Regulations and carries out the duties and responsibilities of the Superintendent of Credit Unions. Along with providing incorporation services for credit unions and caisses populaires, the Branch oversees the financial stability and solvency of credit unions for the protection of depositors as well as recommending policy and legislative changes concerning credit unions.

Co-operatives

This Branch administers the *Co-operative Associations Act* and Regulations. The Branch provides incorporation and related services and recommends policy and legislative changes concerning co-operatives. Co-operatives are classified under seven categories: agricultural, forest products, fisheries, consumer stores, housing, service and worker co-operatives.

Loan and Trust Companies

This Branch administers the *Loan and Trust Companies Act*. The activities involve incorporation and licensing of provincial loan and trust

Division des services à la justice

La Division des services à la justice comprend la Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie, la Direction des examens, la Direction des assurances, la Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation et la Direction de l'administration des valeurs mobilières.

Direction des caisses populaires, des coopératives et des sociétés de fiducie

Caisses populaires

La Direction assure la surveillance des caisses populaires et des *credit unions* au Nouveau-Brunswick. Elle s'occupe de l'application de la *Loi sur les caisses populaires* et de ses règlements et exerce les attributions du surintendant des caisses populaires. En plus d'assurer les services de constitution en corporation des caisses populaires, la Direction surveille la stabilité financière et la solvabilité des caisses afin de protéger les déposants et elle recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les caisses populaires.

Coopératives

La Direction des coopératives se charge de l'application de la *Loi sur les associations coopératives* et de ses règlements. Elle s'occupe notamment des services de constitution en corporation des coopératives et d'autres services connexes, et recommande des modifications aux politiques et aux mesures législatives qui concernent les coopératives. Les coopératives sont réparties en sept catégories : coopératives agricoles, coopératives de produits forestiers, coopératives de pêcheurs, coopératives de consommateurs, coopératives d'habitation, coopératives de services et coopératives de travailleurs.

Sociétés de prêt et de fiducie

La Direction est également chargée de l'application de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Elle s'occupe donc de la constitution en companies as well as licensing of extra-provincial loan and trust companies.

Highlights

- The Branch continued to assist the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation in the maintenance of a deposit insurance fund. The amount of the fund, as of December 31, 2004, was $2.8 million.
- Forty-six extra-provincial companies were licensed under the *Loan and Trust Companies Act* as of March 31, 2005. There were no New Brunswick incorporated loan and trust companies.
- All New Brunswick credit unions/caisses populaires and international trust companies incorporated in the Province report monthly to the Branch regarding the *Lists of Names Subject to the Regulations Establishing a List of Entities* made under subsection 83.11 of the *Criminal Code* and under section 7 of the *United Nations Suppression of Terrorism Regulations* (October 31, 2003).

corporation et de l'agrément des sociétés provinciales de prêt et de fiducie, ainsi que de l'agrément des sociétés extraprovinciales de prêt et de fiducie.

Faits saillants

- La Direction a continué de fournir un soutien à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick pour le maintien d'un fonds d'assurance-dépôts. Le montant du fonds, le 31 décembre 2004, s'élevait à 2,8 million de dollars.
- En date du 31 mars 2005, 46 sociétés extraprovinciales étaient titulaires d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie*. Aucune compagnie provinciale de prêt et de fiducie était constituée en corporation à cette date.
- Toutes les caisses populaires et les *credit unions* du Nouveau-Brunswick et les compagnies de fiducie internationales constituées dans la province présentent un rapport mensuel à la Direction au sujet des *Listes d'entités assujetties au Règlement établissant une liste d'entités* pris en vertu du paragraphe 83.11 du *Code criminel* et en vertu de la section 7 du *Règlement d'application de la résolution des Nations-Unies sur la lutte contre le terrorisme* (le 31 octobre 2003).

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary - Credit Unions and Caisses Populaires / Tableau statistique comparatif - Caisses populaires et credit unions

	2004	2003
Number of Credit Unions / Nombre de caisses populaires	56	56
Employees / Employés	1,423	1,397
Membership* / Membres*	323,219	312,600
Assets ($) / Actif ($)	2,919,884,224	2,765,038,857
Deposits ($) / Dépôts ($)	2,592,423,485	2,461,475,025

The financial information presented here represents audited information for the 2003 and 2004 fiscal years. Further information pertaining to credit unions is provided in the Credit Unions Annual Report.
***Note:** This represents the total number of members as reported by each credit union and caisse populaire.*

Il s'agit, dans le présent tableau, de données financières vérifiées pour les exercices financiers 2003 et 2004. On trouve un complément d'information sur les caisses populaires dans le rapport annuel des caisses populaires.
***Remarque :** Ce chiffre représente le nombre de membres déclaré par chaque caisse populaire ou credit union.*

Table / Tableau 2

Comparative Statistical Summary – Co-operatives by Calendar Year*/ Tableau statistique comparatif – Coopératives, par année civile*

	2004	2003
	*Preliminary / Préliminaire	Actual / Actuel
Number of Co-operatives / Nombre de coopératives	232	227
Full-time Employees / Employés à plein temps	782	835
Part-time Employees / Employés à temps partiel	1,546	1,678
Membership / Membres	61,911	70,431
Assets ($) / Actif ($)	169,219,081	170,923,524
Total sales ($)/ Ventes totales ($)	371,367,987	372,625,934

Further detailed information pertaining to co-operatives is provided in the Co-operatives Annual Report.
***Note:** *Statistics do not represent all active co-operatives, but only those which have filed their 2003 annual return and/or financial statements previous to the preparation of the annual report for co-operative associations and their 2004 annual return and/or financial statements before September 2, 2005.*

On trouve un complément d'information sur les coopératives dans le rapport annuel des coopératives.
***Remarque :** *Les chiffres ne tiennent pas compte de toutes les coopératives actives, uniquement celles qui ont déposé leur déclaration annuelle ou leurs états financiers de 2003 avant la préparation du rapport annuel des associations coopératives et leur déclaration annuelle ou leurs états financiers 2004 avant le 2 septembre 2005.*

Examinations Branch

The Examinations Branch is responsible for examining financial institutions, corporations and individuals licensed by other branches in the Department of Justice. The Branch operates a comprehensive examination framework in order to provide regulators of financial institutions and licensees with assessments of whether those being regulated are financially healthy, observing sound business practices, and meeting compliance requirements under the following statutes: the *Securities Act*, *Insurance Act*, *Credit Unions Act*, *Pre-arranged Funeral Services Act*, *Loan and Trust Companies Act* and the *Collection Agencies Act*.

Direction des examens

Cette Direction est chargée de l'examen des institutions financières, des corporations et des particuliers qui obtiennent leur licence ou leur permis auprès d'autres directions du ministère de la Justice. Elle administre un système d'examen général de façon à fournir aux responsables de la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis des évaluations pour déterminer si les parties assujetties à la réglementation sont dans une bonne situation financière, ont de saines pratiques commerciales et se conforment aux exigences prévues par la *Loi sur les valeurs mobilières*, la *Loi sur les assurances*, la *Loi sur les caisses populaires*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, la *Loi sur les compagnies de prêt et de fiducie* et la *Loi sur les agences de recouvrement*.

The Branch is also responsible for providing advisory services and recommending policy changes affecting the regulation of financial institutions and licensees for solvency, stability, and sound financial management practices.

Highlights

- The Branch completed annual desk examinations of New Brunswick-based insurance companies. Results were reported to the Superintendent of Insurance and each company.
- The Branch continued its ongoing activities to monitor the financial results and business practices of New Brunswick credit unions, stabilization boards, and federations. Observations were reported to the Superintendent of Credit Unions on financial results and other compliance issues.
- A review of annual financial statements of licensed collection agencies was done, and an assessment was provided to the Consumer Affairs Branch.
- The Branch completed on-site examinations of pre-arranged funeral trust funds in nineteen funeral homes. Assessments and recommendations were forwarded to the Consumer Affairs Branch after each examination for any required follow-up with a particular funeral home. Staff also reviewed and assessed funeral homes' trust fund annual statements submitted to the Department.
- Financial, advisory and other assistance was provided to the other branches of Justice Services when requested. These services usually related to questions of business practices, disclosure to the public, or compliance with the applicable statute.

La Direction fournit des services de consultation et recommande des changements aux politiques qui touchent la réglementation des institutions financières et des titulaires de permis aux chapitres de la solvabilité, de la stabilité et des bonnes méthodes de gestion financière.

Faits saillants

- La Direction a effectué ses examens manuels annuels des sociétés d'assurance relevant de la compétence de la Province. Elle en a communiqué les résultats au surintendant des assurances et à chacune des sociétés.
- La Direction a poursuivi ses activités régulières de surveillance des résultats financiers et des pratiques commerciales des caisses populaires, des offices de stabilisation et des fédérations de la province. Elle a fait part au surintendant des caisses populaires de ses observations sur les résultats financiers et sur d'autres questions de conformité.
- Les états financiers annuels des agences de recouvrement titulaires d'un permis ont été passés en revue. Une évaluation a ensuite été remise à la Direction des services à la consommation.
- La Direction a effectué des vérifications sur place des fonds en fiducie relatifs aux arrangements préalables de services de pompes funèbres auprès de dix-neuf salons funéraires. Les évaluations et les recommandations sont transmises à la Direction des services à la consommation après chaque examen en vue d'assurer le suivi nécessaire auprès des salons funéraires. Le personnel de la Direction a aussi vérifié et évalué les états financiers annuels des comptes en fiducie soumis au Ministère par les salons funéraires.
- Sur demande, la Direction a fourni des conseils et de l'aide aux autres directions de la Division des services à la justice. Ces services portaient généralement sur des questions en matière de pratiques commerciales, de divulgation au public ou de conformité aux lois.

- Staff also provided administrative services to the New Brunswick Credit Union Deposit Insurance Corporation.

Insurance Branch

The Insurance Branch supervises and regulates the business of insurance in New Brunswick. The goal is to protect the public by regulating insurers who carry on business in the Province and by requiring individuals who sell insurance products on behalf of these insurers to meet identified proficiency standards.

The Branch is responsible for the administration of the *Insurance Act*, the *Premium Tax Act*, the *Surety Bonds Act*, the *Marine Insurance Act*, and the *Special Insurance Companies Act*.

Highlights

- Through the Canadian Council of Insurance Regulators (CCIR), New Brunswick participated with other jurisdictions in the study of "Relationships between Insurers and Sales Intermediaries".

- Bill 78, An *Act to Amend the Insurance Act*, was enacted to implement the New Brunswick Insurance Board. The Board's mandate is to review and approve all automobile insurance product rates available in New Brunswick. The Board now exists separately and apart from the Public Utilities Board, assuming its role in overseeing insurance rates.

- Bill 78, An *Act to Amend the Insurance Act*, was enacted to introduce as of January 1, 2005, the "No Frills policy" option that includes $1,000 deductible on all damages.

- Bill 78, An *Act to Amend the Insurance Act*, was enacted to introduce Direct Compensation for automobile insurance. Direct Compensation is used to compensate property damages (DCPD) caused by third parties. It

- La Direction a fourni des services administratifs à la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick.

Direction des assurances

La Direction des assurances surveille et réglemente le secteur des assurances au Nouveau-Brunswick. Son travail vise à protéger le public en réglementant les assureurs qui font affaire dans la province et en obligeant les personnes qui vendent des polices pour le compte de ces assureurs à se conformer à des normes de compétence reconnues.

La Direction est chargée de l'application de la *Loi sur les assurances*, de la *Loi de la taxe sur les primes d'assurance*, de la *Loi sur les cautionnements*, de la *Loi sur l'assurance maritime* et de la *Loi sur les compagnies d'assurance spéciale*.

Faits saillants

- Au sein du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance (CCRRA), le Nouveau-Brunswick a participé avec d'autres administrations à l'étude qui a mené au document de consultation intitulé *Relations entre assureurs et intermédiaires*.

- Le projet de loi 78, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, a établi la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick. La Commission étudie et approuve tous les tarifs des produits d'assurance automobile disponibles au Nouveau-Brunswick. Elle fonctionne maintenant de façon distincte et indépendante de la Commission des entreprises de service public, dont elle assume le rôle de surveillance des primes d'assurance.

- Le projet de loi 78, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, a été promulgué afin d'offrir, à compter du 1er janvier 2005, une police générique assortie d'une franchise de 1 000 $ relativement à toute réclamation pour dommages.

- Le projet de loi 78, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, vise à offrir l'indemnisation directe en matière d'assurance automobile. L'indemnisation directe est utilisée pour indemniser les dommages matériels (IDDM) causés par des tiers. Elle ne change rien au does not change the consumer's right to sue for other damages.

- Bill 78, An *Act to Amend the Insurance Act*, was enacted to amend fines by increasing them, under several sections of the *Insurance Act*.

- Bill 79, *Consumer Advocate for Insurance Act*, was enacted to create the new Office of the Consumer Advocate for Insurance. The Advocate handles general inquiries regarding insurance rates and product availability, and has public intervener status at all rate hearings undertaken by the New Brunswick Insurance Board.

- Regulation 2004-139, the *Automobile Rating Classification Regulation –Insurance Act*. This regulation prohibits insurers from establishing an auto rating classification to distinguish between insured persons based on age or marital status. It is effective January 1, 2005 for private passenger and January 1, 2006 for all other applicable rating classes.

- Regulation 2004-140, the *Recently Licensed Driver Rate Reduction Regulation – Insurance Act*. This regulation allows a rate reduction to newly licensed drivers, with a good driving record, for their private passenger automobile policies.

- Regulation 2004-141, the *Fault Determination Regulation – Insurance Act*. This regulation uses rules and diagrams, enabling an insurer to determine the degree of fault of his insured under the Direct Compensation scheme (DCPD).

- Desk examinations of all New Brunswick based insurance companies were conducted jointly with the Examinations Branch.

droit du consommateur d'intenter des poursuites pour d'autres dommages.

- Le projet de loi 78, intitulé *Loi modifiant la Loi sur les assurances*, a permis d'augmenter le montant de certaines amendes imposées en vertu de diverses dispositions de la *Loi sur les assurances*.

- Le projet de loi 79, intitulé *Loi sur le défenseur du consommateur en matière d'assurances*, a établi le Bureau du défenseur du consommateur en matière d'assurances. Le défenseur répond aux demandes générales de renseignements sur les tarifs et la disponibilité des produits. Il a également le droit d'intervenir, au nom du public, aux cours des audiences sur les tarifs de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick.

- Le Règlement 2004-139, intitulé *Règlement sur la classification tarifaire pour automobiles – Loi sur les assurances*, a été adopté afin d'empêcher les assureurs d'établir une classification tarifaire d'assurance automobile dans le but de faire des distinctions fondées sur l'âge ou l'état matrimonial des personnes assurées. Ce règlement s'applique aux automobiles de type familial depuis le 1er janvier 2005 et entrera en vigueur pour toutes les autres catégories de tarifications applicables à compter du 1er janvier 2006.

- Le Règlement 2004-140, intitulé *Règlement sur la réduction de tarifs pour conducteurs récemment titulaires d'un permis – Loi sur les assurances*, vise à permettre aux conducteurs qui ont récemment obtenu leur permis de conduire de souscrire à une police d'assurance à tarif réduit pour une automobile de type familial s'ils ont un bon dossier de conduite automobile.

- Le Règlement 2004-141, intitulé *Règlement de détermination de la responsabilité – Loi sur les assurances*, établit une série de règles et de vignettes qui permettent aux assureurs de déterminer le degré de responsabilité de la personne assurée au sein du régime d'indemnisation directe des dommages matériels.

- Des examens à distance de toutes les sociétés d'assurance de la province ont été effectués conjointement avec la Direction des examens.

- The Branch experienced a significant increase in the number of consumer inquiries/ complaints as a result of issues relating to automobile insurance reforms.

- Cette année, la Direction a reçu beaucoup plus de demandes d'information et de plaintes présentées par les consommateurs au sujet de questions liées aux réformes de l'assurance.

Table / Tableau 3

Statistical Summary of Insurance Operations*
Tableau sommaire des statistiques – Assurances*

	2003-2004	2004-2005
Licensed Insurers / Assureurs titulaires d'une licence	254	257
Agents, Brokers, Adjusters and Appraisers / Agents, courtiers, experts en sinistres et estimateur de dommages	4,510	4,655
Premium taxes collected ($)/ Taxes sur les primes perçues ($)	37,106,830	37,109,149
Other revenue ($) / Autres recettes ($)	2,171,639	2,291,664
Branch operations costs ($) / Frais de fonctionnement de la Direction ($)	569,259	566,348

*****Note:** More detailed information is provided in the Annual Report of the Superintendent of Insurance, fiscal year ending March 31, 2005.*

*****Remarque :** Des renseignements plus détaillés sont fournis dans le rapport annuel du surintendant des assurances pour l'exercice se terminant le 31 mars 2005.*

Office of the Rentalsman and Consumer Affairs Branch

Office of the Rentalsman

The Office of the Rentalsman operates within the Department of Justice and is unique in that it is one of the few alternative dispute mechanisms provided by the provincial government. Appointed to carry out duties prescribed by *The Residential Tenancies Act (RTA)*, the Rentalsmen provide an alternative dispute resolution program outside of the traditional court process. New Brunswick is the only jurisdiction in Canada that actually holds, in trust, all security deposits paid by tenants pursuant to a residential tenancy lease. All disputes that arise regarding the disbursement of a security deposit are assigned to a rentalsman who attempts to mediate a mutual agreement or, where mediation is not possible, will arbitrate a dispute between the parties. In addition, the Rentalsman will mediate or arbitrate complaints by both landlords and tenants regarding breach of a tenancy agreement or failure to adhere to the RTA. The Office of the Rentalsman combines

Direction du médiateur des loyers et des services à la consommation

Bureau du médiateur des loyers

Le Bureau du médiateur des loyers relève du ministère de la Justice et est unique en ce sens qu'elle constitue l'un des seuls mécanismes de règlement extrajudiciaire des différends fournis par le gouvernement provincial. Nommé pour exercer les attributions prescrites par la *Loi sur la location de locaux. d'habitation (LLLH)*, le Bureau du médiateur des loyers administre un programme de règlement des différends à l'extérieur du processus judiciaire traditionnel. Le Nouveau-Brunswick est la seule province canadienne qui garde en fiducie tous les dépôts de garantie versés par les locataires en vertu d'un bail conclu pour la location de locaux d'habitation. Tous les différends qui surviennent au sujet de l'attribution d'un dépôt de garantie sont confiés à un médiateur des loyers, qui essaie de négocier une entente mutuelle ou, lorsque la médiation n'est pas possible, arbitre le différend entre les parties. De plus, les médiateurs des loyers assurent la médiation ou l'arbitrage concernant with Consumer Affairs to handle public inquiries regarding consumer protection legislation and provides education on marketplace issues.

The Office of the Rentalsman is in its twenty-first year of operation and is now a well recognized and utilized service in government. In the year 2004-2005, 96,424 inquiries were made at the offices throughout the province.

Highlights

- **Security Deposit Activity**
  The Rentalsmen processed 5,411 security deposit claims throughout the province in the year 2004-2005 which was an increase of 405 over the previous year. The number of the security deposits held by the Office of the Rentalsman rose from 34,857 to 35,751 in the current fiscal year. The amount of funds held increased by $640,850.28 to a total of $12,476,479.48 for the year 2004-2005.

- **Allegations of Breach of Contract**
  There were 477 complaints filed with the Office of the Rentalsman alleging that a landlord or a tenant failed in his or her obligations under a tenancy agreement. As a result of these complaints, 275 Orders to Comply were issued to either a landlord or a tenant.

- **Eviction Orders**
  There were 419 applications for eviction made by landlords to the Office of the Rentalsman. Following investigation and often mediation, the actual number of eviction orders issued by the offices was 157.

- **Enhancement Project**
  During the 2004-2005 fiscal year, the Branch continues to take part in an extensive initia-

les plaintes déposées par les propriétaires et les locataires relativement à la violation d'une convention de location ou le non-respect de la LLLH. Le Bureau du médiateur des loyers collabore avec les Services à la consommation pour répondre aux demandes de renseignements du public au sujet des mesures législatives sur la protection des consommateurs et diffuse de l'information sur les questions touchant le marché.

Le Bureau du médiateur des loyers est dans sa vingt et unième année d'existence et est maintenant un service reconnu et utilisé au sein du gouvernement. Au cours de l'exercice 2004-2005, 96 424 demandes de renseignements ont été adressées aux bureaux dans toute la province.

Faits saillants

- **Dépôts de garantie**
  Les médiateurs des loyers ont traité 5 411 réclamations de dépôts de garantie partout dans la province au cours de l'exercice 2004-2005, soit une augmentation de 405 par rapport à l'année précédente. Le nombre de dépôts de garantie gardés par le Bureau du médiateur des loyers a augmenté pour passer de 34 857 à 35 751 pendant l'année financière en cours. Le montant des fonds gardés a augmenté de 640 850,28 $ pour atteindre un total de 12 476 479,48 $ pour l'exercice 2004-2005.

- **Allégations de violation de contrat**
  En tout, 477 plaintes ont été déposées au Bureau du médiateur des loyers alléguant qu'un propriétaire ou un locataire avait manqué à ses obligations en vertu d'une convention de location. Ces plaintes ont donné lieu à 275 avis de se conformer qui ont été présentés à des propriétaires et à des locataires.

- **Ordres d'expulsion**
  En tout, 419 demandes d'expulsion ont été présentées par des propriétaires au Bureau du médiateur des loyers. Après enquête et souvent après médiation, les bureaux ont délivré 157 ordres d'expulsion.

- **Projet d'amélioration**
  Au cours de l'année financière 2004-2005, le Bureau du médiateur des loyers a poursuivi

tive to review its procedures and practices and to address computer enhancements that would enable greater utilization of province-wide resources. The SNB Website was updated. There continues to be a redistribution of the caseloads to address workload issues in the Fredericton and Moncton Offices.

A new Website for the Office of the Rentalsman is being developed, and all forms under the RTA are now available on the SNB Website. Amendments are being proposed to the RTA that will not only increase administrative efficiency and include roomers and boarders, but balance the responsibilities of landlords and tenants. In the coming year, the Branch will continue to address computer enhancements that will be developed to create a more efficient inquiry service for the public.

Consumer Affairs

Consumer Affairs provides day-to-day enforcement and administration of a wide range of consumer legislation including: *Auctioneers Licence Act, Collection Agencies Act, Commissioners for Taking Affidavits Act, Consumer Product Warranty and Liability Act, Cost of Credit Disclosure Act, Direct Sellers Act, Pre-arranged Funeral Services Act* and *Real Estate Agents Act*. Activities include investigating consumer complaints, advising consumers of their rights and responsibilities, promoting consumer education and information, and issuing licences for the regulation of businesses under consumer protection legislation and hearing complaints that may result in the suspension or cancellation of a licence. The Director, a Licensing Officer and an Enforcement Officer are located in Fredericton, but the information service is also provided by the six regional Offices of the Rentalsman.

une importante initiative visant à examiner ses modalités et ses pratiques et à apporter des améliorations informatiques qui permettraient une utilisation accrue des ressources à l'échelle provinciale. Le site Web de SNB a été mis à jour. La redistribution des dossiers se poursuit dans les bureaux de Fredericton et de Moncton afin de régler les problèmes liés à la charge de travail.

Un nouveau site Web du Bureau du médiateur des loyers est en cours d'élaboration; de plus, toutes les formules relevant de la LLLH sont maintenant affichées sur le site Web de SNB. Des modifications sont proposées à la LLLH afin de non seulement accroître l'efficacité sur le plan administratif et de protéger les chambreurs et les pensionnaires, mais aussi de mieux équilibrer les responsabilités des locateurs et des locataires. Au cours de la prochaine année, le Bureau du médiateur des loyers continuera d'apporter des améliorations informatiques qui permettront de répondre plus efficacement aux demandes d'information du public.

Services à la consommation

Les Services à la consommation s'occupent de l'application et de l'administration au quotidien d'une vaste gamme de mesures législatives touchant la consommation, notamment la *Loi sur les licences d'encanteurs*, la *Loi sur les agences de recouvrement*, la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*, la *Loi sur la responsabilité et les garanties relatives aux produits de consommation*, la *Loi sur la divulgation du coût du crédit*, la *Loi sur le démarchage*, la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et la *Loi sur les agents immobiliers*. Les Services à la consommation sont chargés notamment d'enquêter au sujet des plaintes des consommateurs, de conseiller les consommateurs quant à leurs droits et à leurs responsabilités, de promouvoir la sensibilisation et l'information des consommateurs et de délivrer les permis visant la réglementation d'activités commerciales conformément aux dispositions législatives en matière de protection des consommateurs et d'entendre les plaintes, dont l'étude peut entraîner la suspension ou l'annulation d'un permis. Le directeur, une agente des licences et des permis et une agente d'application des lois sont situés à Fredericton, mais le ser-

Highlights

- There were 6,963 requests for information in 2004-2005. Complaints requiring the intervention of the Enforcement Officer in 2004-2005 totaled 236.

- There were 6,802 licences and certificates issued under the *Real Estate Agents Act, Auctioneers Licence Act, Direct Sellers Act, Collection Agencies Act, Pre-arranged Funeral Services Act, Cost of Credit Disclosure Act* and *Commissioners for Taking Affidavits Act.*

- The licensing fees contributed $349,963 to revenues for the fiscal year.

- New Brunswick is currently participating on a federal/provincial Consumer Measures Working Group that is looking at legislative measures to prevent identity theft, and review options to control the high cost of payday loans without eliminating these necessary facilities offering short term loans.

- The Branch continues to take part in a consumer information Website developed by Industry Canada that integrates all relevant consumer information now available on most government Websites to provide a single entry access to Canadian consumer information. The Branch is also in the process of developing a consumer information Website for New Brunswick.

- The Branch Enforcement Officer continues to provide information for a monthly column appearing in the Northside News covering various consumer topics.

vice d'information est également assuré par les six bureaux régionaux du médiateur des loyers.

Faits saillants

- La Direction a reçu 6 963 demandes de renseignements en 2004-2005 et un total de 236 plaintes ont nécessité l'intervention d'un agent d'application des lois.

- Le Ministère a délivré 6 802 licences et certificats en vertu de la *Loi sur les agents immobiliers*, de la *Loi sur les licences d'encanteurs*, de la *Loi sur le démarchage*, de la *Loi sur les agences de recouvrement*, de la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*, de la *Loi sur la divulgation du coût du crédit* et de la *Loi sur les commissaires à la prestation des serments.*

- Les droits perçus pour la délivrance de permis ont engendré des recettes de 349 963 $ pour l'année financière.

- Le Nouveau-Brunswick participe aux travaux du groupe de travail fédéral-provincial établi par le Comité des mesures en matière de consommation afin d'étudier des mesures législatives possibles visant à protéger les consommateurs du vol d'identité et d'examiner les options permettant de contrôler le coût élevé des prêts sur salaires sans entraîner l'élimination des établissements de prêts à court terme qui répondent à un besoin.

- La Direction continue de contribuer à un site Web élaboré par Industrie Canada afin de fournir des renseignements à l'intention des consommateurs. Ce site regroupe tous les renseignements pertinents qui peuvent actuellement être obtenus dans la plupart des sites Web gouvernementaux et se veut un point d'accès unique à ces renseignements. L'équipe des Services à la consommation travaille aussi à l'élaboration d'un site Web de renseignements visant particulièrement les consommateurs et consommatrices du Nouveau-Brunswick.

- L'agente d'application des lois des Services à la consommation continue de publier dans le *Northside News* une rubrique mensuelle qui porte sur divers sujets touchant les consommateurs.

- Amendments to Regulation 184-256 of the *Collection Agencies Act* are being proposed that will coincide with the harmonized practices developed by the Consumer Measures Committee.

- A discussion document was prepared and consultations were undertaken for amendments being proposed to the *Pre-arranged Funeral Services Act* and Regulations.

- Des modifications ont été proposées au Règlement 184-256 de la *Loi sur les agences de recouvrement* afin de refléter les pratiques harmonisées établies par le Comité des mesures en matière de consommation.

- Un document de discussion a été préparé et des consultations ont été entreprises relativement à des modifications proposées à la *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* et à ses règlements.

Table / Tableau 4

Licences and Certificates Issued by Consumer Affairs / Certificats, licences et permis délivrés par les Services à la consommation

	2004-2005	2003-2004
Licenses / Licences et permis		
Real Estate Agents Act / Loi sur les agents immobiliers		
Agents / Agents	149	147
Managers / Gérants	197	193
Salespersons / Vendeurs	999	890
Auctioneers License Act / *Loi sur les licences d'encanteurs*	58	60
Direct Sellers Act / Loi sur le démarchage		
Vendors / Vendeurs	63	50
Salespersons / Représentants	254	304
Collection Agencies Act / Loi sur les agences de recouvrement		
Collection Agencies / Agences de recouvrement	53	51
Branch Offices/ Succursales	18	15
Collectors / Agents de recouvrement	3,176	3,064
Pre-arranged Funeral Services Act *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres*	68	69
Certificates / Certificats		
Cost of Credit Disclosure Act *Loi sur la divulgation du coût du crédit*	1,074	1,002
Commissioner for Taking Affidavits Act *Loi sur les commissaires à la prestation des serments*	693	543
Total of Licenses and Certificates **Total des certificats, licences et permis**	**6,802**	**6,388**

Securities Administration Branch

The Securities Administration Branch, located in Saint John, is mandated until July 1, 2004 to regulate capital markets and to safeguard the interests of the investing public in New Brunswick. During the fiscal year of this report, the Branch administered the *Security Frauds Prevention Act* (the "*Securities Act*") to ensure that securities, such as stocks, bonds, mutual funds, and scholarship plans sold in New Brunswick met established disclosure standards; that those who traded in securities, such as investment dealers and salespersons, were suitable for registration and met established standards; that investors were treated in a fair, just and equitable manner through enforcement and compliance actions conducted by the Branch in cooperation with various police and regulatory agencies; and that stakeholders were educated and informed about securities matters.

Highlights

- The new *Securities Act* was adopted during this fiscal year. The New Brunswick Securities Commission was established effective July 1, 2004. See their annual report for further detail.

Administrative Services Division

Administrative Services Division supports the Department in meeting its mission, goals and objectives through the provision of quality support, advice, consultation, monitoring and coordinating services to all managers and employees in the areas of departmental services, financial services, human resources, information systems and facilities management. It also oversees the expropriation advisory function.

Direction de l'administration des valeurs mobilières

La Direction de l'administration des valeurs mobilières, située à Saint-Jean, est chargée jusqu'au 1er juillet 2004 de la réglementation des marchés financiers et de la protection des investisseurs du Nouveau-Brunswick. Pendant l'année fiscale de ce rapport, elle s'est chargée de l'application de la *Loi sur la protection contre les fraudes en matière de valeurs* (*Loi sur les valeurs mobilières*) de sorte que les valeurs mobilières telles que les actions, les obligations, les fonds mutuels et les régimes d'épargne-études vendus au Nouveau-Brunswick respectaient les normes établies en matière de divulgation. Elle veillait aussi à ce que les personnes qui faisaient le commerce des valeurs mobilières, comme les courtiers en valeurs et les vendeurs, répondaient aux critères d'enregistrement et aux autres normes reconnues, et à ce que les investisseurs furent traités de façon juste et équitable. Elle s'acquittait de son mandat au moyen d'activités d'application et d'exécution de la loi, en collaboration avec les corps policiers et les organismes de réglementation. Enfin, elle s'occupait de la sensibilisation et de l'information des intervenants au sujet des valeurs mobilières.

Faits saillants

- La nouvelle *Loi sur les valeurs mobilières* a été adoptée au cours de cet exercice financier. La Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick a été établie le 1er juillet 2004. Veuillez vous référer à leur rapport annuel pour de plus amples détails.

Division des services administratifs

La Division des services administratifs appuie le ministère de la Justice dans la réalisation de sa mission, de ses buts et de ses objectifs en offrant aux gestionnaires et aux employés un soutien de qualité, des conseils ainsi que des services de consultation, de surveillance et de coordination dans les secteurs des services ministériels, des services financiers, des ressources humaines, des systèmes informatiques et de la gestion des installations. Elle supervise en outre la fonction consultative de l'expropriation.

Facilities Management

Facilities Management is responsible for planning, coordinating, budgeting and implementing major capital projects, capital improvement projects and managing office accommodations for the Department throughout the province.

Highlights

- Moncton Courthouse - Budget approval was received, Supply and Services is looking for suitable land. Architects will be engaged following land acquisition.
- Campbellton Courts – Budget approval was received, renovations have progressed on the second floor. Construction is expected to be completed December 2005.
- Saint John – Budget approval was received, Supply and Services is looking for suitable land. Architects will be engaged following land acquisition.
- The Fredericton Justice building received extensive heating and cooling system renovations.
- The Court of Appeal chambers area was renovated.
- Flooring was replaced in the Fredericton Justice building.
- A new holding cell was added in the Fredericton Justice building.
- Shediac courts received new flooring.
- Saint John City Hall courts received renovations to accommodate digital recording.
- Saint John Rentalsman received security renovations to the waiting area.
- Hampton Public Prosecutions office area was renovated to include a new secure waiting area and office area.

Gestion des installations

Le Service de la gestion des installations est chargé de la planification, de la coordination, de la budgétisation et de la mise en œuvre des grands projets d'immobilisation et des projets d'amélioration des immobilisations, de même que de la gestion des locaux à bureaux du Ministère dans toute la province.

Faits saillants

- Palais de justice de Moncton – Le budget a été approuvé et le ministère de l'Approvisionnement et Services cherche à acquérir un terrain convenable, après quoi les services d'architectes seront retenus.
- Tribunaux de Campbellton – Le budget a été approuvé et les rénovations se sont poursuivies au deuxième étage. La construction devrait être terminée en décembre 2005.
- Saint-Jean – Le budget a été approuvé et le ministère de l'Approvisionnement et Services cherche à acquérir un terrain convenable, après quoi les services d'architectes seront retenus.
- Le système de chauffage et de refroidissement du palais de justice de Fredericton ont fait l'objet de rénovations considérables.
- Les bureaux de la Cour d'appel ont été rénovés.
- Le revêtement de sol du palais de justice de Fredericton a été remplacé.
- Une nouvelle cellule de détention provisoire a été construite au palais de justice de Fredericton.
- Les tribunaux de Shediac ont reçu un nouveau revêtement de sol.
- Les tribunaux à l'hôtel de ville de Saint-Jean ont été rénovés afin de permettre l'installation d'un système d'enregistrement numérique.
- Le bureau du médiateur des loyers de Saint-Jean a fait l'objet de rénovations visant l'amélioration de la sécurité dans la salle d'attente.
- Le bureau des poursuites publiques de Hampton a été rénové afin d'inclure une nouvelle salle d'attente sécuritaire et un nouveau bureau.

- Bathurst courthouse received a new prisoner docket.

Expropriations Advisory Officer

The Expropriations Advisory Officer, pursuant to the *Expropriation Act*, reviews expropriation proposals and holds public hearings on disputes over proposed property expropriations. The function of the Expropriations Advisory Officer, as an independent advisor on the merits of expropriation proposals, has evolved as an effective, cost-efficient alternative to the previous Advisory Board. The Expropriations Advisory Officer has fulfilled this role on a contractual basis since 1989. A comparison of activities for 2003 and 2004 is shown in the following table:

- Le palais de justice de Bathurst est maintenant muni d'un nouveau banc des accusés.

Conseiller en matière d'expropriation

Conformément à la *Loi sur l'expropriation*, le conseiller en matière d'expropriation étudie les projets d'expropriation et tient des audiences publiques sur les contestations qui en découlent. La fonction de ce commissaire, qui est un conseiller indépendant évaluant les projets d'expropriation, s'est révélée une solution plus efficace et plus rentable que le conseil consultatif auparavant en place. Le conseiller exerce ses fonctions à contrat depuis 1989. Le tableau suivant compare les activités du commissaire en 2003 et 2004 :

Table / Tableau 1

Comparative Statistical Summary,
Expropriations Advisory Officer by Calendar Year /
Tableau statistique comparatif
Commissaire consultatif en matière d'expropriation, par année civile

Activities / Activités	2003	2004
Notices of intention to expropriate /Avis d'intention d'exproprier	19	19
Properties involved in proposed expropriations / Biens visés par des projets d'expropriation	647	781
Owners of property involved in proposed expropriations / Propriétaires visés par des projets d'expropriation	1094	1729
Expropriations by Order-in-Council, non-objection, or objection / Expropriations réalisées par décret en conseil sans opposition ou après retrait de l'opposition	12	19
Expropriations with hearings scheduled or limitation on objection period not yet expired / Expropriations pour lesquelles une audience est prévue ou dont les délais d'opposition ne sont pas encore expirés	6	2
Hearings / Audiences	1	1

Financial Services Branch

The Financial Services Branch provides advice and support to departmental managers and staff. It maintains the operational accounting function by providing financial consulting, budgeting, monitoring, and accounting services, reve-

Direction des services financiers

La Direction des services financiers fournit des conseils et du soutien aux gestionnaires et aux employés du Ministère et elle assume la responsabilité de la comptabilité sur le plan opérationnel en offrant des services de consultation financière, de budgétisation, de surveillance, de

nue and expenditure forecasting as well as various payment functions. Specific responsibilities include paying vendors, victims and beneficiaries, processing expense claims, receiving revenue, as well as maintaining accounting records of the Department's expenditure, revenue and trust accounts.

The Departmental Services Unit includes inventory management of office furniture and equipment, telephone systems and general services (i.e. vehicle policy, parking, etc.).

Highlights

- Supported the restructuring of Legal Aid New Brunswick by assisting with the transition of the accounting function, including provision of advice on an independent business plan and submission to Board of Management, advice on the selection of accounting software, and set-up of a stand alone chart of accounts.

- Supported the establishment of the New Brunswick Securities Commission by assisting with the transition of the accounting function and provision of advice regarding the implementation of accounting policies and procedures for the new Commission.

- Streamlined internal financial processes through introduction of purchase card methodology, elimination of paper vouchers, and increased utilization of direct deposit for employees and clients.

Human Resource Services Branch

The Human Resources Services Branch provides leadership on human resource planning, compensation and benefits administration, recruitment and selection, classification, labour relations, training and development, performance management, change management, organizational development, and human resource policy and program implementation.

comptabilité, de prévision des recettes et des dépenses et de règlement de comptes divers. Elle est chargée de payer les fournisseurs, les victimes et les prestataires, de traiter les demandes de remboursement de dépenses, de percevoir les recettes et de garder à jour les livres comptables des dépenses, des recettes et des comptes en fiducie du ministère de la Justice.

L'unité de la gestion des services ministériels comprend la gestion des stocks de meubles et de matériel de bureau, des systèmes téléphoniques et des services généraux (directives au sujet des véhicules, stationnement, etc.).

Faits saillants

- La Direction a aidé à la restructuration de l'Aide juridique du Nouveau-Brunswick pour ce qui est de la transition des services de comptabilité, notamment en fournissant des conseils relatifs à un plan d'affaires indépendant et à une soumission au Conseil de gestion, ainsi que pour le choix d'un logiciel de comptabilité et l'élaboration d'un plan comptable autonome.

- La Direction a soutenu l'établissement de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick en aidant à la transition des services de comptabilité et en fournissant des conseils concernant la mise en œuvre des conventions comptables de la nouvelle commission.

- La Direction a rationalisé les procédés financiers internes en adoptant un système de carte d'achat, en éliminant les bons justificatifs sur papier et en utilisant davantage le système de dépôt direct pour les employés et les clients.

Direction du service des ressources humaines

La Direction du service des ressources humaines s'occupe de la planification des effectifs, de l'administration de la rémunération et des avantages sociaux, du recrutement et de la sélection, de la classification, des relations de travail, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la gestion du changement, du développement organisationnel et de la mise en

Highlights

- The Branch administered the Workforce Adjustment Program which affected approximately 15 employees.
- The Branch delivered a Workplace Harassment workshop for Legal Aid and Courts Services.
- The Branch assisted Securities Branch in the transition from a branch of the Department to a Part IV, Crown Corporation.

Information Management and Technology Branch

The Branch provides information management and technology services to the Department including management of infrastructure (office automation, e-mail, calendaring, electronic filing, internet); customized applications; help desk support; project management; system development; and information planning. The 4 main functional groups are as follows:

The Infrastructure group provides:

Network Services

- plans for and maintains a province wide infrastructure enabling electronic communication, file transfer and client server system deployment;
- ensures information security requirements are met, including desktop and server virus protection;
- maintains and monitors province-wide WAN equipment for communication infrastructure.

œuvre de directives et de programmes liés aux ressources humaines.

Faits saillants

- La Direction a administré le Programme de réaménagement des effectifs, qui a touché environ 15 employés.
- La Direction a donné un atelier sur le harcèlement en milieu de travail au personnel de l'Aide juridique et des Services aux tribunaux.
- La Direction a aidé la Direction des valeurs mobilières à faire la transition d'une direction du ministère à une société de la Couronne (Partie IV).

Direction de la technologie et de la gestion de l'information

La Direction fournit des services de gestion de l'information et de technologie au Ministère, notamment la gestion de l'infrastructure (bureautique, courrier électronique, agenda électronique, dossiers électroniques, Internet), les applications faites sur mesure, le service de dépannage, la gestion de projets, l'élaboration de systèmes et la planification de l'information. Quatre groupes principaux composent la Direction.

Le groupe de soutien de l'infrastructure fournit les services suivants :

Services de réseau

- l'entretien d'une infrastructure provinciale permettant la communication électronique, le transfert de fichiers et l'utilisation d'un système client-serveur;
- le respect des exigences relatives à la sécurité de l'information, notamment la protection antivirus des ordinateurs personnels et du serveur;
- l'entretient de l'équipement du réseau provincial pour l'infrastructure de communication et le suivi à cet égard.

Customer Services

- provides computer services, including hardware and software acquisitions, installations and upgrades for approximately 700 staff and 65 members of the Judiciary;
- maintains a Help Desk line for technical support to staff during office hours;
- upgrades, sets-up and monitors province-wide equipment (such as computers, printers, scanners, etc.) as part of the computing infrastructure;
- keeps technology current through fulfillment of the 4 year computer refresh plan.

The Applications Delivery group is responsible for:

- software maintenance and support for existing business systems applications including enhancements for internet and client-server applications;
- development of custom applications, new business system application acquisitions, systems integration and technology evaluations on software acquisitions;
- database maintenance and support.

The Business Systems Consulting group provides:

- technical advice to Departmental management on technological issues;
- advice on optimising the use of information management and information technology in service delivery;
- facilitation on implementation of technology, and business process change solutions for strategic initiatives;

Services à la clientèle

- services informatiques, y compris l'acquisition, l'installation et la mise à niveau du matériel informatique et des logiciels pour environ 700 employés et 65 membres de la magistrature;
- service d'aide technique au personnel pendant les heures de bureau (ligne de dépannage);
- mise à niveau, installation et suivie du matériel (ordinateurs, imprimantes, numériseurs, etc.) qui fait partie de l'infrastructure informatique provinciale;
- mise en œuvre du plan quadriennal de rajeunissement du parc d'ordinateurs afin de garder la technologie à jour.

Le groupe de la mise en œuvre des applications informatiques est chargé :

- de l'entretien des logiciels et du soutien pour les applications existantes des systèmes administratifs, y compris les améliorations pour Internet et les applications client-serveur;
- de l'élaboration d'applications faites sur mesure, de l'acquisition de nouvelles applications de systèmes administratifs, de l'intégration des systèmes et des évaluations technologiques en vue de l'acquisition de logiciels;
- de l'entretien et du soutien des bases de données.

Le groupe consultatif sur les systèmes administratifs :

- fournit des conseils techniques aux gestionnaires du Ministère sur les questions de technologie;
- fournit des conseils sur la façon d'optimiser la gestion de l'information et l'utilisation de la technologie de l'information pour la prestation des services;
- facilite la mise en œuvre de la technologie et de solutions ayant trait aux processus opérationnels pour les initiatives stratégiques;

- project management on key projects including business case, feasibility studies, and business process reviews;
- facilitation in strategic information planning and enterprise architecture;
- research of business requirements and best practices.

The Corporate Information group provides:

- centralized records system for certain branches of the Department;
- assistance to managers and employees in the area of archival and records management;
- guidance and develops goals for the future automation for record and document management.

Policy and Planning Branch

The Policy and Planning Branch provides advice and support services to the Department's overall corporate strategy, policies and direction.

The Branch is responsible for strategic and departmental planning, represents the Department on numerous federal, provincial, and territorial committees, plays an integral role in policy development and program design, performance measurement, evaluations and program reviews, and provides executive support to the Minister and Deputy Minister.

Highlights:

Policy and Planning was involved in a number of major projects in the 2004-2005 fiscal year. Among these, the Branch:

- offre des services de gestion de projets importants, y compris les analyses de rentabilité, les études de faisabilité et les examens du processus opérationnel;
- facilite la planification de l'information stratégique et de l'architecture d'entreprise;
- offre des services de recherche portant sur les besoins fonctionnels et les meilleures pratiques.

Le groupe de gestion de l'information ministérielle :

- tient un système de dossiers centralisé à l'intention de certaines directions du Ministère;
- aide les gestionnaires et les employés en matière de tenue des archives et de gestion des dossiers;
- fournit un encadrement et fixe des objectifs pour l'automatisation future de la gestion des dossiers et des documents.

Direction de la politique et de la planification

La Direction de la politique et de la planification fournit des conseils et des services de soutien relativement à la stratégie, aux directives et à l'orientation de l'ensemble du Ministère.

La Direction est responsable de la planification stratégique et ministérielle. Des membres de son personnel représentent le Ministère au sein de nombreux comités regroupant des représentants du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle joue un rôle clé dans l'élaboration des politiques, la conception de programmes, la mesure du rendement, les évaluations et l'examen des programmes, et elle offre un soutien administratif au ministre et au sous-ministre.

Faits saillants :

La Direction de la politique et de la planification a participé à plusieurs initiatives importantes au cours de l'année financière 2004-2005. En voici quelques-unes :

- Coordinated government activities in response to concerns related to the independence of Provincial Court judges, especially matters of judicial remuneration.

- Participated in the development and implementation of the government's automobile insurance reforms.

- Coordinated the work of the Department in response to recommendations of the Minister's Working Group on Violence Against Women. This included consultations on possible domestic violence legislation.

- Coordinated departmental responses and reviews to national reports for the Canadian Centre for Justice Statistics, including: *Youth Court Statistics, Adult Criminal Court Statistics, Legal Aid in Canada, and Family Violence in Canada.*

- Coordinated the review and assisted other branches of the Department in the preparation of all submissions to the Policy and Priorities Committee.

- Provided support to processing of applications for appointment to the Provincial Court and the assessment of applicants.

- Provided legislative coordination services for the Department.

- Participated in the development of an integrated Justice Information Network.

- Coordinated the Department's federal, provincial and territorial activities, and represented the Department on a number of federal, provincial and territorial committees and working groups, including: Coordinating Committee of Senior Officials – Criminal Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Officials – Family Justice and several of its subcommittees; Coordinating Committee of Senior Offi-

- Elle a coordonné les activités du gouvernement relatives aux préoccupations soulevées sur l'indépendance des juges de la Cour provinciale, surtout en matière de la rémunération des juges.

- Elle a participé à l'élaboration et a l'exécution des réformes en matière d'assurance automobile.

- Elle a coordonné le travail du Ministère en réponse aux recommandations du Groupe de travail de la ministre sur la violence faite aux femmes. Notamment, des consultations au sujet de la législation possible en matière de violence familiale.

- Elle a coordonné l'examen par le Ministère de divers rapports nationaux pour le Centre canadien de la statistique juridique, ainsi que sa réponse aux rapports. En voici quelques exemples : *Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, L'aide juridique au Canada et La violence familiale au Canada.*

- Elle a aidé les autres directions du Ministère à préparer toutes leurs présentations au Comité des politiques et des priorités du Cabinet et elle a coordonné l'examen de ces présentations.

- Elle a fourni un soutien en ce qui concerne la gestion des candidatures aux postes de juges à la Cour provinciale, ainsi que l'examen et l'évaluation de ces candidatures.

- Elle a assuré la coordination des travaux législatifs du Ministère.

- Elle a participé à l'élaboration d'un réseau intégré d'information de la justice.

- Elle a coordonné la participation du Ministère aux activités incluant les gouvernements fédéràl, provinciaux et territoriaux, en plus de représenter le Ministère au sein de nombreux comités et groupes de travail composés de représentants de ces mêmes ordres de gouvernement, dont le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur le droit pénal et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctioncials – Youth Justice; Permanent Working Group on Legal Aid; Liaison Officers' Committee of the Canadian Centre for Justice Statistics; the Integrated Justice Initiative Committee; and the Working Group on Access to Justice in Both Official Languages.

Communications Branch

The Branch provides strategic communication planning, disseminates policy and program information, and manages the Department's web page.

The Branch prepares news releases, advertisements, speaking notes and briefing notes for the Department and coordinates publication of the Department's annual report. The Branch also provides a photographic service and coordinates departmental news conferences and events.

The Communications Director, acting as spokesperson for the Department, responds to inquiries from the media and public in regard to departmental services, programs, policies and decisions.

naires sur le droit de la famille et plusieurs de ses sous-comités; le Comité de coordination des hauts fonctionnaires sur la justice pour adolescents; le Groupe de travail permanent sur l'aide juridique; le Comité des agents de liaison du Centre canadien de la statistique juridique; le Comité sur l'Initiative de justice intégrée; ainsi que le groupe de travail sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Direction des communications

La Direction offre des services de planification stratégique en communication, de diffusion de renseignements sur les directives et les programmes, ainsi que de gestion du site Web du Ministère.

La Direction prépare les communiqués, les annonces, les notes d'allocution et les notes d'information pour le Ministère et coordonne la publication du rapport annuel du Ministère. Elle fournit également des services de photographie, en plus d'assurer la coordination des événements et des conférences de presse du Ministère.

Étant le porte-parole du Ministère, le directeur des communications répond aux demandes de renseignements formulées par les membres des médias et du public relativement aux services, aux programmes, aux directives et aux décisions du Ministère.

Appendices

I. Statutes of New Brunswick under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General

Absconding Debtors
Age of Majority
Arbitration
Arrest and Examinations
Assignments and Preferences
Auctioneers Licence

Canadian Judgments
Charter Compliance Acts
Collection Agencies
Commissioners for Taking Affidavits
Conflict of Laws Rules for Trusts
Consumer Product Warranty and Liability
Contributory Negligence
Controverted Elections
Co-operative Associations
Corrupt Practices Inquiries
**Cost of Credit Disclosure (chapter C-28)
*Cost of Credit Disclosure (chapter C-28.3)
Court Reporters
Credit Unions
Creditors Relief
Criminal Prosecution Expenses
Crown Debts
Crown Prosecutors

Defamation
Demise of the Crown
Devolution of Estates
Direct Sellers
Divorce Court

Easements
Electronic Transactions
Entry Warrants
Escheats and Forfeitures
Evidence
Executors and Trustees
Expropriation

Factors and Agents
Family Services (Part VII)
Fatal Accidents
Federal Courts Jurisdiction
Foreign Judgments

Annexes

I. Lois du Nouveau-Brunswick relevant de la compétence du ministre de la Justice et Procureur général:

Accidents mortels
Actes d'intrusion
Age de la majorité
Agences de recouvrement
Agents immobiliers
Aide juridique
Arbitrage
Arbitrage commercial international
Archives publiques
Arrangements préalables de services de pompes funèbres
Arrestations et interrogatoires
Associations coopératives
Assurance maritime
Assurances
Aubergistes
Auteurs de délits civils

Biens
Biens de la femme mariée
Biens en déshérence et déchéances
Biens matrimoniaux

Caisses populaires
Cautionnements
Cessions et préférences
Commissaires à la prestation des serments
*Communication du coût du crédit
*Compagnies d'assurance spéciale
Compagnies de prêt et de fiducie
Compétence des tribunaux fédéraux
Concessions accordées par la Nouvelle-Écosse
Concordance des lois avec la Charte
Conseillers de la Reine et leur préséance
Contestations d'élections
Contrats inexécutables
Cour des divorces
Cour des successions
Cour provinciale
Créances de la Couronne

Débiteurs en fuite
Démarchage
Désintéressement des créanciers
Dévolution des successions

Frustrated Contracts

Garnishee
Great Seal
Guardianship of Children

Habeas Corpus

Infirm Persons
Innkeepers
Inquiries
Insurance
Interjurisdictional Support Orders
International Child Abduction
International Commercial Arbitration
International Sale of Goods
International Trusts
International Wills
Interpretation
Interprovincial Subpoena

Judges Disqualification Removal
Judicature
Jury

Landlord and Tenant
Law Reform
Legal Aid
Liens on Goods and Chattels
Limitation of Actions
Loan and Trust Companies

Marine Insurance
Marital Property
Married Woman's Property
Mechanics' Lien
Memorials and Executions
Merger of Supreme and County Courts of New Brunswick

Notaries Public
Nova Scotia Grants

Postal Services Interruption
Pre-arranged Funeral Services
Premium Tax
Presumption of Death
Probate Court
Proceedings Against the Crown
Property
Protection of Persons Acting Under Statute
Provincial Court
Provincial Offences Procedure
Provincial Offences Procedure for Young Per-

Diffamation
**Divulgation du coût du crédit
Droit de rétention de l'entreposeur
Droit de rétention des bûcherons
Droit successoral
Droits de rétention sur les biens personnels

Enlèvement international d'enfants
Enquêtes
Enquêtes sur les manoeuvres frauduleuses
Enregistrement des témoignages à l'aide d'appareils d'enregistrement sonore
Établissement et l'exécution réciproque des ordonnances de soutien
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
Exécution réciproque des jugements
Expropriation
Extraits de jugement et les exécutions

Facteurs et agents
Fiduciaires
Fiducies internationales
Frais de poursuites criminelles
Fusion de la Cour suprême et la Cour de comté du Nouveau-Brunswick

Grand sceau

Habeas corpus

Imprimeur de la Reine
Interprétation
Interruption des services postaux

Jugements canadiens
Jugements étrangers
Jurés

Licences d'encanteurs
Location de locaux d'habitation
Loi portant correction de lois

Mandats d'entrée

Négligence contributive
Non-récusation des juges
Notaires

Opérations électroniques
Organisation judiciaire

Personnes déficientes
Petites créances
Prescription

sons
Provision for Dependants
Public Records

Queen's Counsel and Precedence
Queen's Printer
Quieting of Titles

Real Estate Agents
Reciprocal Enforcement of Judgments
Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters, An Act Respecting the Convention Between Canada and the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and Providing for the ...
Recording of Evidence by Sound Recording Machine
Regulations
Removal of Archaic Terminology from the Acts of New Brunswick
Residential Tenancies

Sale of Goods
Sale of Lands Publication
Sheriffs
Small Claims
*Special Insurance Companies
Statute Law Amendment
Statute of Frauds
Statute Revision
Succession Law Amendment
Surety Bonds
Survival of Actions
Survivorship

Tortfeasors
Trespass
Trustees

Unconscionable Transactions Relief

Wage-Earners Protection
Warehouse Receipts
Warehouseman's Lien
Wills
Woodsmen's Lien

Présomption de décès
Présomptions de survie
Preuve
Preuves littérales
Privilège des constructeurs et des fournisseurs de matériaux
Procédure applicable aux infractions provinciales
Procédure relative aux infractions provinciales applicable aux adolescents
Procédures contre la Couronne
Procureurs de la Couronne
Propriétaires et locataires
Protection des personnes chargées de l'exécution de la loi
Protection des salariés
Provision pour personnes à charge

Récépissés d'entrepôt
Reconnaissance et exécution réciproques des jugements en matière civile et commerciale, Loi concernant la Convention entre le Canada et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour assurer...
Redressement des opérations de prêt exorbitantes
Réforme du droit
Règlements
Règles de conflit de lois en matière de fiducie
Responsabilité et garanties relatives aux produits de consommation
Révision des lois

Saisie-arrêt
Services à la famille (Partie VII)
Servitudes
Shérifs
Sténographes judiciaires
Subpoenae interprovinciaux
Suppression de terminologie archaïque dans les Lois du Nouveau-Brunswick
Survie des actions en justice

Taxe sur les primes d'assurance
Testaments
Testaments internationaux
Transmission de la Couronne
Tutelle des enfants

Validation des titres de propriété
Vente de biens-fonds par voie d'annonces
Vente d'objets
Vente internationale de marchandises

—

---

*subject to proclamation
**subject to repeal by the Cost of Credit Disclosure Act, Chapter C-28.3

Statutes under the jurisdiction of the Minister of Justice and Attorney General and Administered by a Board, Commission, Agency or Other Body

Statute	**Administering body**
Securities	New Brunswick Securities Commission

---

*doit faire l'objet d'une proclamation
** sera abrogée par la Loi sur la communication du coût du crédit

Lois relevant de la compétence du ministre de la Justice et Procureur general et mises en application par une commission, un conseil ou autre organisme:

Loi	**Organisme**
Valeurs mobilières	Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

II. Revenues and Expenditures / Recettes et dépenses

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Revenues for the year ended March 31 2005
Provenance des recettes au comptes ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	$ Value Valeur $
Other Taxes / Autres taxes	
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	**37,698,547**
Return on Investment / Rendement du capital investi	
Other Interest Income / Autres intérêts créditeurs	1,947
Foreign Exchange / Opérations de change	283
Total Return on Investment / Rendement du capital investi	**2,283**
Licences and Permits / Licences et permis	
Credit Unions and Co-operatives - Incorporation Fees / Caisses populaires et cooperatives - droits de constitution	295
Pre-Arranged Funeral Services Act - Licenses / *Loi sur les arrangements préalables de services de pompes funèbres* - permis	13,000
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protection contre les frauds en matière de valeurs	2,042,600
Auctioneer Licenses / Licences d'encanteurs	5,800
Collection Agencies Act - Licenses / *Loi sur les agencies de recouvrement* - licences	103,878
Commissioner of Oaths – Fees / Commissaire aux serments - droits	38,585
Cost of Credit Disclosure Act - Fees / *Loi sur la divulgation du coût du credit* - droits	76,290
Direct Sellers Act – Licenses / *Loi sur le démarchage* - permis	23,680
Real Estate Agents and Salesmen - Licenses / Agents et vendeurs d'immeubles - licences	88,730
Life Insurance Agents - Licences / Agents d'assurance-vie - licences	50,641
Insurance Agents - Other than Life - Licenses / Autres agents d'assurance - licences	246,656
Trust - Annual Filing Fees / Fiducie - droits de dépôts annuels	149,300
Credit Unions – Assessment / Caisses populaires - évaluation	202,866
Total Licenses and Permits / Total des licenses et permis	**3,042,320**
Sale of Goods and Services / Ventes de biens et services	
Certified Copies of documents - Fees / Copies conformes de documents - frais	11,995
Insurance Companies - *Insurance Act* Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la *Loi sur les assurances*	1,213,530
Divorce Court – Fees / Cour des divorces - frais	182,432
Probate Court - Fees / Cour des successions - frais	843,427
Court Transcripts – Fees / Transcriptions de la cour - frais	96,977
Queen's Printer / Imprimeur de la Reine	206,526
Appeal Court Fees / Cour d'appel - droits	16,521
Sheriffs – Fees / Shérifs - droits	108,687

Ordinary Revenue / Recettes au compte ordinaire	$ Value Valeur $
Court of QB - Filing Fees / Cour du Banc de la Reine - droits de greffe	733,024
Small Claims – Fees / Petites créances - frais	268,051
Total Sale of Goods and Services / Total des ventes de biens et services	**3,681,170**
Fines and Penalties / Amendes et pénalités	
Provincial Courts - Fines - *Criminal Code* / Cour provinciales - Amendes - *Code criminel*	972,808
Provincial Court - Fines - Provincial & Municipal Statutes / Cour provincials - amendes - lois provinciales et arrêtés municipaux	264,588
Court of Queen's Bench – Filing Fees / Cour du Banc de la Reine - droits de dépôts	2,033
Contravention Act – Fines / Amendes relatives à la Loi sur les contraventions	1,750
Court Costs – Recoveries / Frais judiciaires - recouvrements	11,937
Bail Forfeitures / Cautionnements confisqués	1,750
Proceeds of Crime / Produits de la criminalité	16,581
Total Fines and Penalties / Total Amendes et pénalités	**1,271,446**
Miscellaneous / Recettes diverses	
Government Assigned Vehicles - Recoveries / Véhicules du gouvernement - recouvrements	644
Prior Years' Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	270,291
NSF Cheque Charges / Frais pour chèques sans provisions	625
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	48,134
Total Miscellaneous / Total des recettes diverses	**319,694**
Conditional Grants - Canada / Subventions conditionnelles - Canada	
Federal Court / Cour fédérale	13,940
Criminal Legal Aid / Aide juridique criminelle	1,474,151
Official languages Policy Implementation / Mise en oeuvre de la politique sur les langues officielles	185,375
Other Conditional Grants / Autres subventions conditionnelles	978
Total Conditional Grants - Canada / Total des subventions conditionnelles	**1,674,444**
Total Ordinary Revenue / Recettes totales au compte ordinaire	**47,689,851**
Special Purpose Revenue / Recettes au compte à but spécial	**$ Value Valeur $**
Recoveries / Recouvrements	
Other Miscellaneous Revenue / Autres recettes diverses	171,855
Total Special Purpose Revenue/Recettes totales au compte à but spécial	**171,855**
Total Departmental Revenue Recettes totales du Ministère	**$ Value Valeur $**
Total Departmental Revenue / Recettes totales du Ministère	**47,861,707**

Source Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended March 31 2005

Provenance des dépenses au comptes ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Ordinary Expenditures	Total Expenditure	Administration & Planning	Attorney General	Court Services	Justice Services
Personnel Services					
Civil Service Payroll	30,224,340	2,333,466	10,578,299	15,553,686	1,758,889
Casual Payroll	2,273,288	271,070	193,860	1,696,102	112,256
Employer's Group Benefit Costs	1,050,061	101,622	312,969	561,284	74,186
Other Employer Costs	231,680	9,246	171,727	38,552	12,155
Workers' Compensation Board payments	45,925	908	-	45,018	-
Total Personnel Services	**33,825,293**	**2,716,312**	**11,256,855**	**17,894,642**	**1,957,485**
Other Services					
Advertising	14,028	-	888	10,196	2,943
Business Development, Marketing and Promotion Services	886	132	-	379	375
Information Technology, Management and Network Services	720,106	547,346	95,455	69,588	7,718
Fees and Commissions	720,901	-	109,949	603,185	7,766
Freight, Express	8,750	381	1,306	6,958	105
Utilities and Real Property Taxes	-	-	-	-	-
Laundry Services	5,512	-	21	5,490	-
Travel expenses - Minister	15,217	15,193	-	24	-
Members' Expenses	-	-	-	-	-
Catering Services	-	-	-	-	-
Other Services	111,003	12,061	36,601	45,830	16,510
Building Services	41,460	795	23,099	1,084	16,481
Police & Security Services	58,470	-	1,485	52,342	4,643
Inspection Service	3,567	2,813	450	304	-
Transportation & Storage Charges	43,984	-	40,170	3,815	-
Postage	194,221	4,021	28,241	155,044	6,915
Other Worker Services	-	-	-	-	-
Printing & Copying	113,321	5,740	57,182	30,362	20,038
Rentals	1,011,755	48,968	94,389	851,364	17,034
Repair Services	26,557	1,501	2,838	21,735	483
Professional Services	4,574,055	50,423	2,060,394	1,647,933	815,305
Telephones Services	591,388	56,996	131,212	353,976	49,205
Travel Expenses	859,444	51,457	324,115	437,430	46,442
Total Other Services	**9,114,625**	**797,826**	**3,007,796**	**4,297,039**	**1,011,964**

Ordinary Expenditures	Total Expenditure	Administration & Planning	Attorney General	Court Services	Justice Services	Legal Aid
Materials and Supplies						
Subscriptions	342,425	8,605	127,432	200,456	5,933	-
Clothing	58,565	-	7,501	51,064	-	-
Educational and Teaching Materials	253	253	-	-	-	-
Food	18,391	2,498	4,317	10,930	645	-
Household and Cleaning Supplies	28	-	-	28	-	-
Vehicles, Machinery and Equipment Supplies and Parts	192	-	-	192	-	-
Medical, Surgical and Laboratory Supplies	5,295	290	686	4,155	164	-
Other Supplies	30,674	1,555	1,911	20,562	6,646	-
Stationery, Office Supplies and Forms	279,644	22,171	75,953	163,770	17,750	-
Computer Supplies	5,230	178	882	4,130	40	-
Structural Supplies	17	-	17	-	-	-
Total Material and Supplies	**740,714**	**35,550**	**218,699**	**455,287**	**31,178**	**-**
Property and Equipment						
Office Furniture	152,756	9,189	34,042	104,960	4,565	-
Data Processing Equipment	950,844	332,325	531,515	69,237	17,767	-
Other Property and Equipment	12,597	-	220	12,377	-	-
Total Property and Equipment	**1,116,197**	**341,514**	**565,777**	**186,574**	**22,332**	-
Contributions, Grants and Subsidies						
Grants to Non-Profit Organizations	3,950,080	18,609	-	18,500	-	3,912,971
Other Grants	3,500	-	-	3,500	-	-
Total Contributions, Grants and Subsidies	**3,953,580**	**18,609**	**-**	**22,000**	-	**3,912,971**
Debt & Other Charges						
Other Debt Charges	86	-	-	-	86	-
Other	403	-	-	383	20	-
Interest	20	-	-	20	-	-
Damage Claims	500	-	-	500	-	-
Total Debt and Other Charges	**1,009**	-	-	**903**	**106**	-
Chargeback Recoveries						
Chargeback Recoveries	(2,825,474)	(42,536)	(1,989,522)	(793,416)	-	-
Total Chargeback Recoveries	**(2,825,474)**	**(42,536)**	**(1,989,522)**	**(793,416)**	-	-
Total Ordinary Expenditures	**45,925,944**	**3,867,275**	**13,059,605**	**22,063,028**	**3,023,065**	**3,912,971**

Dépenses ordinaires	Dépenses	Services administratifs	Procureur général	Services aux tribunaux	Services à la justice
Frais de personnel					
Salaires des employés de la fonction publique	30 224 340	2 333 466	10 578 299	15 553 686	1 758 889
Salaires des employés occasionnels	2 273 288	271 070	193 860	1 696 102	112 256
Contributions de l'employeur	1 050 061	101 622	312 969	561 284	74 186
Autres dépenses de l'employeur	231 680	9 246	171 727	38 552	12 155
Cotisations à la Commission des accidents du travail	45 925	908	-	45 018	-
Total des services du personnel	**33 825 293**	**2 716 312**	**11 256 855**	**17 894 642**	**1 957 485**
Autres Services					
Publicité	14 028	-	888	10 196	2 943
Services de développement, des entreprises, de commercialisation et de promotion	886	132	-	379	375
Services de technologie, de l'information de gestion et de réseau	720 106	547 346	95 455	69 588	7 718
Droits et commissions	720 901	-	109 949	603 185	7 766
Fret, messageries	8 750	381	1 306	6 958	105
Impôts fonciers et services publics	-	-	-	-	-
Services de blanchissage	5 512	-	21	5 490	-
Frais de déplacement - Ministre	15 217	15 193	-	24	-
Frais de déplacement - Députés	-	-	-	-	-
Services de restauration	-	-	-	-	-
Autres services	111 003	12 061	36 601	45 830	16 510
Services aux Immeubles	41 460	795	23 099	1 084	16 481
Services de police et de sécurité	58 470	-	1 485	52 342	4 643
Services d'inspection	3 567	2 813	450	304	-
Frais de transport et d'entreposage	43 984	-	40 170	3 815	-
Frais de poste	194 221	4 021	28 241	155 044	6 915
Autres ressources humaines	-	-	-	-	-
Services d'imprimerie et de polycopie	113 321	5 740	57 182	30 362	20 038
Locations	1 011 755	48 968	94 389	851 364	17 034
Services de réparation	26 557	1 501	2 838	21 735	483
Services professionnels	4 574 055	50 423	2 060 394	1 647 933	815 305
Services de téléphone	591 388	56 996	131 212	353 976	49 205
Frais de déplacement	859 444	51 457	324 115	437 430	46 442
Total des autres services	**9 114 625**	**797 826**	**3 007 796**	**4 297 039**	**1 011 964**

Dépenses ordinaires	Dépenses	Services administratifs	Procureur général	Services aux tribunaux	Services à la justice	Aide juridique
Matériel et fournitures						
Abonnements	342 425	8 605	127 432	200 456	5 933	-
Vêtements	58 565	-	7 501	51 064	-	-
Matériel didactique et pédagogique	253	253	-	-	-	-
Nourriture	18 391	2 498	4 317	10 930	645	-
Fournitures de ménage et produits de nettoyage	28	-	-	28	-	-
Fournitures et pièces de véhicules, de matériel et d'outillage	192	-	-	192	-	-
Fournitures médicales, chirurgicales et de laboratoire	5 295	290	686	4 155	164	-
Autres fournitures	30 674	1 555	1 911	20 562	6 646	-
Papeterie et fournitures de bureau	279 644	22 171	75 953	163 770	17 750	-
Fournitures pour ordinateurs	5 230	178	882	4 130	40	-
Matériaux de construction	17	-	17	-	-	-
Total du matériel et des fournitures	**740 714**	**35 550**	**218 699**	**455 287**	**31 178**	**-**
Biens et matériel						
Meubles de bureau	152 756	9 189	34 042	104 960	4 565	-
Matériel informatique	950 844	332 325	531 515	69 237	17 767	-
Autres biens et matériel	12 597	-	220	12 377	-	-
Total des biens et du matériel	**1 116 197**	**341 514**	**565 777**	**186 574**	**22 332**	**-**
Contributions et subventions						
Subventions à des organismes sans but lucratif	3 950 080	18 609	-	18 500	-	3 912 971
Autres subventions	3 500	-	-	3 500	-	-
Total Contributions et subventions	**3 953 580**	**18 609**	**-**	**22 000**	**-**	**3 912 971**
Service de la dette et autres frais						
Autres frais de la dette	86	-	-	-	86	-
Autres frais	403	-	-	383	20	
Intérêts	20	-	-	20	-	-
Réclamations pour dommages	500	-	-	500	-	-
Total du service de la dette et autres frais	**1 009**	**-**	**-**	**903**	**106**	**-**
Contre-recouvrements						
Contre-recouvrements	(2 825 474)	(42 536)	(1 989 522)	(793 416)	-	-
Total des contre-recouvrements	**(2 825 474)**	**(42 536)**	**(1 989 522)**	**(793 416)**	**-**	**-**
Total des dépenses ordinaire	**45 925 944**	**3 867 275**	**13 059 605**	**22 063 028**	**3 023 065**	**3 912 971**

Classification of Ordinary, Special Purpose & Special Operating Agency Expenditures for the year ended March 31 2005

Provenance des dépenses au comptes ordinaire, à but spécial et agence à opération spécial pour l'exercice terminé le 31 mars 2005

Description of Items / Description des postes budgétaires	$ Special Purpose Fund Fonds à but special $
Personnel Services / Frais de personnel	
Civil Service Payroll / Salaires des employés de la fonction publique	135,006
Casual Payroll / Salaires des employés occasionnels	119,007
Employer's Group Benefit Costs / Coûts des prestations collectives versées par l'employeur	4,741
Total Personnel Services / Total des services du personnel	**258,755**
Other Services / Autres Services	
Information Technology, Management and Network Services / Services de technologie, de l'information de gestion et de réseau	900
Fees & commissions / Frais & commissions	1,155
Business Meeting Expenses / Dépenses pour réunion d'affaires	6,635
Other Services / Autres services	48,119
Police & Security Services / Services de police et de sécurité	12,963
Printing and Copying Services / Services d'imprimerie et de polycopie	6,579
Rentals / Locations	267
Professional Services / Services Professionnels	109,098
Travel Expenses / Frais de déplacement	13,315
Total Other Services / Total des autres services	**192,394**
Materials and Supplies / Matériel et fournitures	
Stationery, Office Supplies and Forms / Papeterie, fournitures de bureau et formulaires	446
Total Material and Supplies / Total du materiel et des fournitures	**446**
Total Ordinary Expenditures / Total des dépenses ordinaires	**451,595**

III. Explanation of Variance for the Fiscal Year 2004/2005 Explications des écarts pour l'année fiscale 2004/2005

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Expenditures Dépenses ordinaires, à but spécial et reliées à une agence à opération spéciale (In thousands of dollars / En milliers de dollars)

Program / Programme	Original Budget / Budget Initial	Appropriation Transfers / Transfert de credits	Authorized Expenditure Level / Niveau de dépenses autorisées	Actual Expended / Dépenses réelles	Variance (Over)Under / Écart (excédent) deficit
Administration	3,868.0	21.7	3,889.7	3,867.3	22.4
Attorney General / Procureur général	12,544.8	13.4	12,558.2	13,059.6	(501.4)
Court Services / Services aux tribunaux	19,260.4	1,299.1	20,559.5	22,063.0	(1,503.6)
Justice Services / Services à la justice	2,693.1	12.1	2,705.2	3,023.1	(317.9)
Legal Aid / Aide juridique	3,649.0	-	3,649.0	3,913.0	(264.0)
Total	**42,015.3**	**1,346.2**	**43,361.5**	**45,925.9**	**(2,564.4)**
Special Purpose Fund / Fond à but spécial					
Child centered Family Justice Fund / Fonds pour la justice familiale centrée sur l'enfant	449.0	-	449.0	451.6	(2.6)
Total	**449**	-	**449**	**452**	**(3)**

Variances for programs (over) under $100,000 / Écarts (de plus) de moins de 100 000 $

Attorney General: *The overexpenditure is attributed to the retention of outside counsel. In 2004-2005, several cases arose that required the retention of outside counsel to ensure no conflict of interest with the Office of the Attorney General. These included:*

A. Retention of Prosecutors from Nova Scotia for the Judge Stymiest case.
B. Expert legal counsel retained for the cases of aboriginal logging rights on Crown property.
C. Retention of outside counsel for the defence of prosecutors named in the Felix Michaud case.
D. Retention of outside counsel for the Éric Doiron prosecution.

Cabinet du procureur général : *Le dépassement de crédit s'explique par la nécessité de retenir les services d'avocats de l'extérieur du Ministère. En 2004-2005, de nombreuses causes ont nécessité le recours aux services d'avocats de l'extérieur afin d'empêcher que le Cabinet du procureur général ne se trouve en conflit d'intérêts. Voici quelques exemples:*

A. Pour la poursuite contre le juge Stymiest, il a fallu retenir les services de procureurs de la Nouvelle-Écosse;
B. Il a fallu des avocats spécialisés pour les causes portant sur les droits de coupe des autochtones sur les terres de la Couronne;
C. Les services d'avocats de l'extérieur ont été retenus pour défendre les procureurs nommés dans la cause de Félix Michaud.
D. Les services d'avocats de l'extérieur ont été retenus pour la poursuite contre Éric Doiron.

Court Services: *The overexpenditure is directly attributed to: (1) rising costs of jury & witness fees, (2) a judge electing supernumerary status, (3) the reinstatement of a Provincial Court Judge to supernumerary status, (4) Legal fees for the Judicial Council Hearings and the Judicial Remuneration Commission, (5) retention of outside legal services, (6) additional cost of translation, and (7) the Criminal Review Board.*

Services aux tribunaux *: Le dépassement de crédit s'explique par les facteurs suivants :*
1) l'augmentation continue des indemnités aux jurés et aux témoins; 2) le choix d'un juge de devenir juge

surnuméraire; 3) la réintégration d'un juge de la Cour provinciale avec statut de juge surnuméraire; 4) les frais juridiques liés aux audiences du Conseil de la magistrature et de la Commission sur la rémunération des juges; 5) le recours aux services d'avocats de l'extérieur; 6) les coûts additionnels rattachés à la traduction; 7) la commission de recours.

Justice Services: *The overexpenditure is due to the Auto Insurance Reform Initiative. Expenditures were related to actuarial research costs and retention of professionals.*

Services à la justice : *Le dépassement de crédit résulte des initiatives de réforme de l'assurance-automobile. Les dépenses sont associées aux coûts des analyses actuarielles et au recours à des services professionnels.*

Legal Aid: *Additional outlays were required to make up for the loss of funding from the Victim Services Fund.*

Aide juridique : *Des dépenses supplémentaires ont été nécessaires afin de compenser le manque de financement du Fonds pour les services aux victimes.*

Ordinary, Special Purpose and Special Operating Agency Revenue
Recettes au comptes ordinaire, à but special et agence à operation spécial

Account / Compte	Original Budget Budget initial $	Actual Revenue Recettes réelles $	Variance (Over) Under / Écart (Excédent) Déficit $
Insurance Premium Tax / Taxe sur les primes d'assurance	34,500,000	37,698,547	(3,198,547)
Security Frauds Prevention Act / Loi sur la protection contre les fraudes en matière des valeurs	5,800,000	2,042,600	3,757,400
Insurance Companies - *Insurance Act* Costs / Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la *Loi sur les assurances*	645,000	1,213,530	(568,530)
Probate Court / Cour des successsions	732,000	843,427	(111,427)
Court of Queen's Bench / Cour du Banc de la Reine	883,000	733,024	149,977
Court - Fines - *Criminal Code* / Cour - Amendes - *Code criminel*	1,200,000	972,808	227,192
Prior Year's Expenditure Recovery / Recouvrement des dépenses d'une année précédente	3,000	270,291	(267,291)
Criminal Legal Aid / Aide juridique criminelle	1,877,000	1,474,151	402,849
Special Purpose Miscellaneous / Dépenses diverses du compte à but spécial	449,000	171,855	277,145

Variance for (over)/under $100,000 / Écart (de plus) de moins de 100 000 $

Insurance Premium tax: *Premium tax revenue exceeded budget in all policy categories in 2004-2005; led by Life, Accident & Sickness which was 25% over budget.*

Taxe sur les primes d'assurance : *Les recettes provenant des primes d'assurance en 2004-2005 ont dépassé les prévisions budgétaires dans toutes les catégories. Le dépassement le plus important, soit de 25 pour cent, a été dans le domaine de l'assurance vie, accident et maladie.*

***Security Frauds Prevention Act*:** *This revenue stream relates to the now Part IV New Brunswick Securities Commission. Commission surpluses are paid directly to the consolidated fund.*
***Loi sur la protection contre les fraudes en matière des valeurs* :** *Cette source de revenu concerne l'actuelle Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick (Partie IV). Les excédents de la Commission sont versés directement au fonds consolidé.*

***Insurance Companies, Insurance Act Costs*:** *Reflects increased activity as a result of automobile insurance initiatives.*
***Compagnies d'assurance - dépenses relatives à la Loi sur les assurances* :** *Les coûts reflètent l'activité accrue résultant des initiatives en matière d'assurances.*

Probate Court & Court of Queen's Bench: *Filing fees reflect the level and type of activity in the Court system and fluctuate from year to year.*
***Cour des successions & Cour du Banc de la Reine* :** *Les droits de dépôt recueillis diffèrent selon le niveau du tribunal et le genre d'activité, et il y a une variation d'une année à l'autre.*

Court — Fines — Criminal Code: *Although it remains below budget, actual Provincial Court fine revenue is up from $763,317 in the prior year.*
***Cour provinciale - Amendes - code criminel* :** *Malgré le nombre d'amendes imposées moins élevé que prévu, les recettes sont plus élevées que l'an passé et s'élèvent à 763,317 $.*

Prior Year's Expenditure Recovery: *Variance due to adjustment of a prior year's receivable amount.*
***Recouvrement des dépenses d'une année précédente* :** *La différence s'explique par le rajustement de la somme à recevoir d'une année précédente.*

Criminal Legal Aid: *This amount does not include funds provided directly to Legal Aid New Brunswick by the Government of Canada.*
***Aide juridique criminelle* :** *Le montant indiqué ne comprend pas le financement accordé directement à Aide juridique du Nouveau-Brunswick par le gouvernement du Canada.*

Special Purpose Miscellaneous: *Variance due to adjustment of a prior year's receivable amount.*
***Dépenses diverses du compte à but spécial* :** *La différence s'explique par le rajustement de la somme à recevoir d'une année précédente.*

IV. Official Languages Report

The Department recognizes its obligations and is committed to actively offer and provide quality services in the public's official language of choice, as well as to promote a more balanced utilization of both official languages within the public service.

During the 2004-2005 fiscal year, the Office of the Commissioner of Official Languages of New Brunswick forwarded five complaints with respect to services offered by the Department of Justice and Office of the Attorney General. Following is a summary of the complaints received and the corrective measures taken to resolve them.

Two complaints were received regarding the lack of service offered in the French language. One situation was corrected by reiterating to a newly hired employee the need to ensure that an active offer of service in both official languages is made at all times. For the second instance, the telephone system has been automated to give clients the option of choosing their preferred language of service. As well, one employee will receive language training to assist her in her duties when dealing with the public and efforts are also being made to ensure alternate forms of service are available when necessary.

A general complaint was received regarding the lack of, or limited, services provided in the French language at three of our branches. Since no specific incident was noted, a breakdown of staff indicating linguistic capabilities was provided as well as information on recruitment efforts to hire more bilingual staff. Information was also provided to current staff reminding them of the need to make an active offer in both official languages. We are awaiting the final report on this complaint.

One complaint was received regarding the unilingual printing of our business name on the complainant's credit card statement. Our busi-

IV. Rapport sur les langues officielles

Le Ministère reconnaît ses obligations et s'engage à offrir activement et à fournir à la population des services de qualité dans la langue officielle choisie par celle-ci et à encourager une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique.

Au cours de l'année 2004-2005, le Bureau du Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick a fait suivre cinq plaintes concernant les services du ministère de la Justice et du Cabinet du Procureur général. Voici un résumé des plaintes et des mesures correctives qui ont été prises.

Deux plaintes portaient sur le défaut de fournir des services en français. Une des situations a été rectifiée en rappelant à une personne nouvellement embauchée qu'il fallait toujours offrir activement le choix de recevoir les services dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. Dans l'autre cas, le système téléphonique a été automatisé afin que les clients puissent choisir la langue du service. De plus, une employée recevra une formation linguistique afin de l'aider à traiter avec le public et nous cherchons à établir d'autres façons d'offrir les services au besoin.

Une plainte générale a été reçue concernant une absence ou, du moins, un manque de services en français dans trois de nos directions. Étant donné qu'aucun incident particulier n'a été mentionné, nous avons fourni la composition des effectifs en indiquant les compétences linguistiques des membres du personnel, en plus de faire parvenir de l'information sur les efforts consacrés au recrutement d'un plus grand nombre de personnes bilingues. Nous avons aussi fourni de l'information aux membres du personnel actuel afin de leur rappeler qu'ils devaient activement offrir les services dans les deux langues officielles. Nous attendons le rapport final à l'égard de cette plainte.

Une personne s'est plainte concernant la mention de notre appellation officielle en une langue seulement sur sa facture de carte de crédit.

ness name has now been modified to appear in a bilingual format. As well, when making a payment, clients will have the option of having their receipts printed in English or French. Training will be provided to staff on this feature.

One complaint was received regarding language of service with respect to a voice mail message. The message was in both official languages but the complainant wanted the option of choosing English or French. Since the message was in both official languages and the quality was the same in both languages, the complaint was dismissed.

The Department also continues to promote and support second language training and maintenance for employees. In 2004-2005, seven employees registered in language classes.

Nous avons apporté les modifications nécessaires afin que notre appellation paraisse dans un format bilingue. De plus, lorsqu'une personne effectuera un paiement, elle pourra demander son reçu en anglais ou en français. Les membres du personnel recevront une formation à cet égard.

Nous avons reçu une plainte concernant la langue de service en ce qui a trait à un message vocal. Le message avait été livré dans les deux langues officielles, mais la personne qui a porté plainte voulait avoir l'option de le recevoir en anglais ou en français. Étant donné que le message a été communiqué dans les deux langues officielles et que les deux versions étaient de même qualité, la plainte a été rejetée.

Le Ministère continue de promouvoir et de soutenir la formation en langue seconde de ses employés. En 2004-2005, sept employés ont participé à des cours de langue.